Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 64 No 49 SAINT-BONIFACE, JEUDI 24 MARS 1977

De Norwood au Palais

LA MAJORITÉ LÉSÉE DANS SES DROITS

□ La commission scolaire de Norwood a décidé mardi soir, par un vote de trois contre deux, d'offrir désormais les deux programmes "A" et "B", du grade un à douze dans l'école du Précieux-Sang. Cette décision a été officiellement prise lors d'une réunion publique au Collège Nelson McIntyre à laquelle n'avaient été autorisés à assister que les résidents de la division scolaire et à laquelle assistaient environ trois cents personnes. A l'annonce de la décision des commissaires, la satisfaction règnait parmi les parents en faveur du programme mixte. Il ne restait plus aux autres, désireux de voir s'établir un programme français dans l'école, qu'à partir "en claquant la porte". Ils forment la majorité et se voient lésés dans leurs droits.

Il aura donc fallu presqu'un an à la commission scolaire de Norwood avant de prendre une décision dans l'affaire du Précieux-Sang. Un laps de temps pendant lequel les querelles ont largement eu l'occasion de s'envenimer. «Il y a longtemps, disait un commissaire scolaire mardi, que nous possédons toutes les informations nécessaires». Pour quoi avoir laissé alors la discorde et la confusion s'installer entre les Canadiens-Français de cette division scolaire? Pourquoi ne pas avoir tranché cette question, somme toute simple, avant que les esprits s'échauffent et à un moment où les conclusions auraient pu être examinées plus froidement? s'interroge - t - on aujourd'hui parmi les parents lésés, et on parle d'une vieille tactique qui consiste à diviser pour régner.

La réunion de mardi soir s'annonçait pour le moins agitée. La SFM avait appelé les Canadiens-Français du Manitoba à venir manifester leur détermination devant le collège Nelson McIntyre. Elle était soutenue en cela par un grand nombre d'organismes franco-manitobains, Fédération des Comités de Parents pour l'école française, en tête. La commission scolaire, quant à elle, décida d'interdire l'accès à la salle de réunion à toute personne ne faisant pas partie de la division scolaire. Un contrôle d'identité se faisait à la porte de l'établissement.

A l'ordre du jour de la réunion: la lecture d'un certain nombre de mémoires des parents suivie du vote des commissaires. Ce droit de parole avait d'abord été refusé aux parents, mais les commissaires revinrent sur leur décision, sous la pression du public. Six mémoires furent ainsi présentés, le premier étant celui de l'Association de l'Ecole du Précieux-Sang, lu par M. Louis Gareau, président. M. Gareau s'efforça de démontrer que ce que demande la majorité des parents de l'école est une transformation graduelle de l'école française. Cette transformation n'affecterait, en septembre prochain, que quarante-quatre élèves, soient ceux qui entreront à ce moment là au grade 4.

Les trois mémoires suivants demandaient également l'école française. Ils étaient lus au nom de l'association des Mini-Francophones, des étudiants de la division scolaire de Norwood actuellement obligés de suivre les cours en français au Collège de Saint-Boniface, entièrement à leurs propres frais, et finalement de la classe des "finissants" de l'école du Précieux-Sang. Ce dernier mémoire fut de loin le plus évocateur, une étudiante ayant su fort bien démontrer quels sont les résultats du programme "mixte" au Précieux-Sang: l'assimilation à l'anglais et la formation de jeunes "complexés". «Nous ne voulons pas être le résultat de l'hypocrisie et d'une décision politique» dit-elle. Et de terminer son discours par une citation de M. Pierre Elliott Trudeau «On juge une démocratie selon la façon dont elle traite ses minorités».

Suivait alors le mémoire de Mme Caroline Monney, le seul en faveur du programme "B". Mme Monney, bien plus que de défendre les vertus d'un programme s'en prit à plusieurs organismes francophones. Au Bureau de l'Education Française d'abord, dont elle dit que s'il "persistait à garder une seule optique en matière d'éducation française, il pourrait bien disparaître". Cela au grand amusement de la foule. Elle s'attaqua ensuite à la Société Franco-Manitobaine "qui sème la discorde", aux Educateurs Franco - Manitobains, dont "l'exécutif n'est pas représentatif des enseignants francophones", à Radio Canada et CKSB et finalement au rédacteur en chef de LA LIBERTE. "We never will accept separatism" lança-t-elle. Comme s'il en avait jamais été question.

M. André Fréchette, au nom des parents pour l'école française, résuma le problème, tel qu'il se présentait aux commissaires scolaires. [*Nous reproduisons son mémoire, in extenso, en page quatre*]

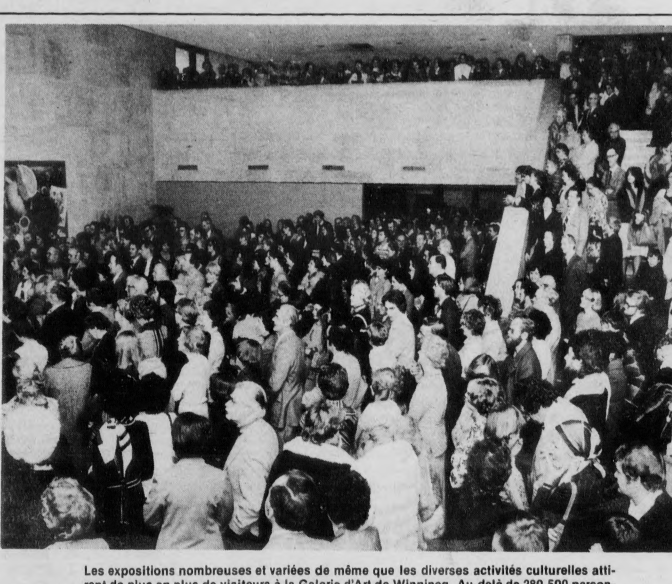
Après la lecture des mémoires devait intervenir la décision des commissaires scolaires. MM. Stangl, Parkinson et Kennedy, trois commissaires à avoir voté pour la décision finale, tentèrent de montrer à quel point cette décision était difficile à prendre, vu la division des parents, mais firent appel à la "bonne volonté", se disant conscients de la difficulté à satisfaire tout le monde. Ils auraient cependant pu satisfaire la majorité.

M. Kennedy, pour étayer cette thèse fit état de deux pétitions qui lui avaient été remises par les deux groupes. Les deux pétitions avaient réunies, l'une 59% des voix des parents (celle du groupe "B"), l'autre 67% des voix. "Les deux prétendent avoir la majorité des parents pour eux, dit M. Parkinson, comment voulez-vous que nous décidions?" Or les deux pétitions ne sont pas contradictoires, l'une refusant l'alternative suggérée par M. Desjardins, soit le déplacement en bloc des élèves voulant suivre un programme mixte, l'autre supportant simplement la recommandation des professeurs de l'école. Il n'est pas possible d'opposer les deux pétitions, ce qui infirme l'argumentation de M. Parkinson. Malgré l'agitation de l'assistance le vote sur la seule motion à laquelle les commissaires scolaires, Lorette Ferland et Tom Muir s'opposèrent, eut lieu.

Ne voyant plus d'issue par la voie légitime de la commission scolaire les parents de Norwood en faveur du programme "A" décidèrent alors de faire appel, immédiatement au gouvernement de la province. Trois à quatre cents personnes se présentèrent, après la réunion de Norwood, au Palais Législatif, scandant les noms de Schreyer, Desjardins et Turnbull. Finalement, après quelques minutes d'agitation, M. René Toupin apparut, prêt à transmettre un message des manifestants au premier ministre. M. Laurent Desjardins fit également une apparition et on annonça, après des discussions entre les représentants de la SFM et le ministre, une rencontre prochaine du Comité Consultatif de la Langue Française avec le premier ministre. La manifestation fut dispersée, M. Archambault, président de la SFM déclarant avoir eu partiellement gain de cause.

Au cours de la soirée, "O Canada" fut chanté plusieurs fois, donnant une touche nationaliste au débat, refutant ainsi: les accusations de "séparatisme" que l'on semble vouloir utiliser de plus en plus chez les adversaires de l'école française. La bataille n'est pas finie. Bien plus qu'une simple question de programme scolaire, l'affaire du Précieux-Sang est maintenant celle du maintien du français au Manitoba.

□



Les expositions nombreuses et variées de même que les diverses activités culturelles attirent de plus en plus de visiteurs à la Galerie d'Art de Winnipeg. Au-delà de 280,500 personnes s'y sont rendues au cours de l'année 1976. Photo Ernest Mayer.

Éditorial

AVENTURIERS: VOUS ABSTENIR

L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine aura lieu le 17 avril. C'est une date importante. Il faut non seulement y assister, mais y participer.

Au cours de cette réunion, il y aura des élections. Il faut élire un nouveau président puisque selon les règlements le président actuel doit se retirer, ayant rempli son mandat durant deux ans. Il faut aussi porter quatre membres nouveaux au conseil d'administration.

La Société franco-manitobaine est le bras politique de la communauté francophone du Manitoba. Cela est sérieux. De la qualité des membres du conseil d'administration de l'organisme dépend l'efficacité de son action.

L'un des traits particuliers des petits politiciens et des petits politiciens en herbe est qu'ils font feu de tout bois, saisissent toutes les occasions, se servent de tout et de tous s'ils le peuvent pour se hisser, se montrer en public, haranguer les foules sur tout et sur rien, peu leur importe, dans le but, toujours, d'occuper des places, de se hisser au pouvoir, de satisfaire leur ambition personnelle. Ce sont des opportunistes, des aventuriers. La compétence n'est généralement pas leur qualité première. Mais ils ont de la gueule, comme on dit. Ils tonitruent sur n'importe quel thème, lancent des accusations à droite et à gauche, déclament sur les plus invraisemblables sujets, proclament n'importe quoi, font du bruit. Ce sont des acteurs, des clowns, des faux qui n'hésitent pas à sauter, danser, virevolter sur la scène dans le but d'impressionner les spectateurs. Leur but ultime : arriver, se donner de l'importance, acquérir du pouvoir, se hisser en se servant de ceux qui, distraits, les prennent au sérieux. On les qualifie justement d'arrivistes.

Il faudra donc, à l'assemblée annuelle, lorsque le moment viendra de voter pour choisir un nouveau président pour la Société franco-manitobaine, d'élire de nouveaux conseillers pour remplacer ceux dont le mandat est terminé, il faudra, disons-nous, être circonspect, réfléchi, très prudent.

La communauté franco-manitobaine fait face en ce moment à des problèmes qu'il va falloir régler. Il y a, entre autres, la question de l'école française, primordiale à la survivance de la culture et de la langue française au Manitoba. Il y a aussi le fait qu'avec les années, on s'est habitué à ni plus ni moins dépendre des subventions, des octrois gouvernementaux pour maintenir nos organismes en vie. La Société franco-manitobaine envisage depuis un moment déjà l'autofinancement qui la rendrait plus indépendante des aléatoires subventions et lui permettrait de fonctionner plus aisément.

La Société franco-manitobaine, qui a succédé à l'Association d'Education, a jusqu'ici accompli du bon travail. Il reste énormément à faire. Pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat, mener à bien sa tâche, il importe que sa haute direction soit constituée de gens sérieux, qu'on en tienne éloignés les farceurs, les farfelus, les capitaines d'industrie, les ambitieux, les petits politiciens, les petits politiciens en herbe, les arrivistes, les aventuriers.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Demeurer fidèles à nos traditions

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelques années, dans un article adressé à votre journal et que j'ai mentionné lors d'une réunion au Foyer Notre-Dame, je disais regretter d'avoir lu plusieurs annonces de garages, magasins, etc., rédigées uniquement en anglais. Pourtant le village de Notre-Dame-de-Lourdes, où j'ai résidé pendant 11 ans avait une population presqu'exclusivement de langue française. Que dirait de cela aujourd'hui Dom Gréa, C.R.I.C., fondateur de Lourdes et de Saint-Claude?

Quant au village de Saint-Claude, j'ai constaté aussi que plusieurs maisons d'affaires avaient des annonces anglaises.

Quant à Lourdes, tout récemment, sur 31 maisons d'affaires qui ont contribué au fonds du Curling, 27 ont leur annonce en anglais seulement (voir **LA LIBERTÉ** du 24 février).

Au sujet de Saint-Boniface que nous appelions jadis le bastion de la défense du français au Manitoba, il semble que ce bastion manque de canons (défenseurs). Je viens de citer les paroles d'un religieux avec qui j'ai causé tout récemment. Et pourtant, ce bastion a des munitions, gracieusement fournies par notre dévoué ministre des affaires culturelles, M. Laurent Desjardins, sous le régime de notre gouvernement actuel. Nous devons de sincères remerciements pour ces faveurs qui furent si longtemps attendues.

De nos organisations actuelles, mais aussi de chacun de nous, dépend notre avenir, surtout notre survivance française. Nous avons le devoir de rester fidèle à nos traditions et à nos ancêtres.

Pour un renouveau de vie essentiellement en conformité de nos devoirs envers le Canada français, je remercie **LA LIBERTÉ** pour la publication de cette lettre.

Henri Bruyère
Carman, Manitoba

Commentaire

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté de faire paraître la lettre ci-jointe dans votre journal **La Liberté**? C'est une lettre que j'ai envoyée au ministre de la Santé et du Bien-être Social, l'honorable Marc Lalonde:

M. le Ministre,

Hier, vous m'avez donné l'occasion d'avoir honte d'être Canadienne française. Ai-je bien compris que vous voulez augmenter les cliniques pour l'avortement à la longueur du pays? Quelle tristesse! et quel malheur que ce soit un Canadien français qui pousse une horreur pareille! Ne croyez-vous pas que l'enfant au sein soit un être humain? Sûrement, il ne peut être aucun autre! Enlever la vie à un être humain constitue un homicide, sinon dans la loi humaine, sûrement dans la loi de Dieu et tous ceux qui contribuent à briser cette loi auront à répondre à ce Premier des Législateurs!

Cher M. Lalonde, si français que vous soyez et si désireux de garder les qualités et coutumes premières que la culture française ait apportées au pays il y a trois siècles, vous avez oublié la plus précieuse et la plus important: la foi! Jadis, on disait: "Qui garde sa langue, garde sa foi", et, à cause de cela, c'était un honneur et un devoir de travailler à garder sa langue afin de conserver sa foi. On croyait vraiment que la culture française était la meilleure atmosphère pour le développement d'une plus haute culture, "la porteuse" d'une plus haute culture spirituelle... Pour ma part, j'étais fière d'être Canadienne française, j'étais fière des Français qui sont venus développer mon pays. Leur bravoure, leur ténacité, leur sens de la vie, quelles qualités! J'étais fière des chansons, fière de la langue.

Aujourd'hui, je regarde les Canadiens français avec tristesse. Qu'avons-nous à offrir aux autres? Nous voulons que les autres nous respectent. Il y en a qui ne nous respecteront jamais, mais il y en a qui nous respecteraient si nous étions respectables. Ceux-là, nous les perdons petit à petit. De la position sans biais dans laquelle ils étaient, à nous voir faire toutes les gaffes que nous avons faites dernièrement, ils se trouvent obligés de faire camp avec l'ennemi. Il est facile de blâmer tout le monde pour nos malheurs et dans cet art, les Canadiens français sont experts. Sans doute, une partie du blâme est légitime, mais que penseriez-vous d'un homme qui ne pouvant faire de vente dans son magasin, blâmerait le propriétaire du magasin voisin? Ne serait-il pas plus logique pour lui d'abord, de nettoyer son magasin, le rénover, l'orner et ensuite de tenter ses chances? Quel attrait les Canadiens français, la culture des Canadiens français donne-t-elle aux étrangers? Nous avons quelque chose de beau, de bien, de précieux. Pourquoi pas l'embellir, le rendre attrayant, le faire valoir? je vous assure plus de succès de cette façon qu'autrement.

J'ai été libérale depuis que je sais voter, et Canadienne française depuis que je suis née. Ne me faites pas perdre confiance dans les deux!

Respectueusement vôtre,

Doris [Robin] Niederreiter

Savoir où l'on va

Monsieur le Rédacteur,

Mais, attendre quand on voit venir ce que l'on désire, c'est différent. On vit alors dans l'espérance, comme le père et la mère dans l'attente d'un nouveau-né... Ah! alors, au temps venu, la joie s'épanouit sur toutes les figures de la famille et des amis.

Faut-il attendre le moment où l'on veut nous faire trébucher dans une mésaventure dangereuse et impossible d'en sortir?

Ce sont des chefs de file qu'il nous faut et non pas des soldats qui ne font rien.

Dans tous les pays on trouve des religieux ou laïcs, personnes capables de donner une direction d'ensemble pour maintenir nos droits et notre langue et notre religion, nos coutumes et nos traditions pour agir par nous-mêmes, et non pas attendre des directives des chefs politiques et officiels, pour nous ouvrir la voie à parcourir afin d'accomplir notre destinée, sans perdre la boule.

A quoi bon attendre pour rien avoir? excepté des promesses gratuites, stériles des grands journaux qui dirigent l'opinion publique. Il ne faut pas attendre le moment de tourner la page pour nous dire quand commencer à agir!

Soyons prudents et vigilants si nous voulons partir sur le bon pied et non pas d'être de ces chiens marchant tête baissée, ou comme des bohémiens cheminant à l'aveuglette.

Il faut vouloir et savoir où aller avec une vue d'ensemble. On doit apprendre à nous débrouiller aussi.

Les problèmes de l'Est ne sont pas ceux de l'Ouest.

(suite, page 17)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

ÉCRITS DU MANITOBA FRANÇAIS

(suite)

Réflexions sur quelques publications récentes

HECTOR CÔTÉ, c.s.v.

LE FAIT FRANÇAIS

En lisant les textes, en regardant les cartes présentées dans les publications de Messieurs Benoist, Charette, et auparavant du Père Champagne, on n'a pas l'impression de se retrouver sur le même terrain que celui du Manitoba de 1976. On a plutôt l'impression de sortir d'un rêve. Les beaux noms français, si évocateurs, si descriptifs, et, disons-le, si poétiques qu'on y trouve, ont presque tous été remplacés ou traduits dans un langage à consonance plus dure. Ce procédé aurait pu se justifier dans le cas d'une conquête, après une guerre où le vainqueur aurait voulu montrer sa domination. Mais le Manitoba, à ma connaissance, n'a jamais été conquis; il s'est, dit-on, allié, il s'est confédéré.

Et la science moderne de cartographie établit que tout procédé qui change un nom d'endroit par une traduction est une erreur impardonnable. Que de crimes de cette nature l'histoire peut dévoiler! Sur 719 noms de villages que contient la carte officielle du Manitoba 1974, il ne reste plus que 72 noms français. Saint - Boniface, Saint-Charles et Saint-Vital n'y figurent pas, même sur la carte agrandie du GREATER WINNIPEG. Grande-Clairière, Saint-Daniel et autres sont depuis longtemps choses du passé comme le seront bientôt Grande-Pointe et Sainte-Elizabeth. Le même décompte révélateur pourrait se faire pour les noms de rivières, de lacs ou de rues.

En soumettant ce point à l'attention du lecteur, une question vient naturellement à l'esprit: est-ce que la lutte pour la conservation de notre langue n'a pas été restreinte trop longtemps ***à la défense de nos droits à la langue?*** En polarisant le débat autour de principes, n'est-on pas demeuré un peu trop dans l'abstrait? Pour conserver l'esprit français il faut un milieu où s'incarne cet esprit, un territoire où l'on se sente chez-soi. Peut-on considérer comme sa patrie un territoire désigné sous des noms d'emprunt?

Ces noms traduits effacent le passé, effacent la mention du premier occupant, le droit à l'honneur du découvreur et du pionnier. Dès qu'il sort de son ghetto, le canadien-français manitobain a le sentiment de voyager en pays étranger. Et de là, il s'ensuit que nos jeunes, de moins en moins sensibles aux leçons du passé, nourrissent des complexes de déracinés ou de déshérités.

Il convient de saluer, chapeau bas, ceux qui résistent et qui ont à coeur de rétablir la vérité; ceux qui ont mené à terme cette désignation du Lagimodière Boulevard, les protagonistes du monument au Père Aulneau et Monsieur de La Vérendrye, la Société Historique de Saint-Boniface pour ses recherches, ses réalisations, musée, publications, etc...

Dans la même ligne de l'action concrète, des mesures énergiques doivent être prises pour contrer l'effacement de notre visage français. Le résultat déplorable que nous constatons ne se serait pas produit sans la connivence consciente ou inconsciente des nôtres. Apathie? Indifférence? Servilité? — Rien ne peut excuser semblable trahison.

Le principe veut que ce soit l'usage qui détermine la consécration officielle d'un terme topographique. Qu'on se le dise! Qu'on continue à utiliser le nom français de préférence à sa traduction. Cette résistance doit rejoindre la base de notre société. Les suggestions ou les directives des chefs de file resteront encore lettre morte si elles ne sont pas reprises ou transmises concrètement par des militants enthousiastes dont la fonction est de les appliquer à la vie de tous les jours. Dans une armée normale, les chefs commandent et le soldat avance.

On a de plus en plus l'impression ici, au Manitoba français, que ce sont les candidats à la chefferie qui se battent... "Drôle de guerre!"... Et le combat cessera, faute de combattants...

L'action à la base s'impose. Pensons aux habitants d'une petite ville de l'Ontario qui s'entêtent à parler de l'Esturgeon en référant à leur localité que la carte désigne sous le nom de Sturgeon Falls. Pensons à l'aventure conduite par l'Abbé Albert Tessier. La compagnie de téléphone Bell s'était permis de présenter son annuaire sous le titre de THREE-RIVERS. Alors les abonnés se donnèrent le mot pour payer leur compte par chèque à la compagnie CLOCHE. Surprise, indignation, et retards à échanger ces chèques qui étaient refusés. Ça clochait vraiment! La compagnie dut céder. Elle reprit la publication du bottin au nom de TROIS-RIVIÈRES.

Il ne faut tout de même pas se laisser insulter! C'était en 1958. La commission des noms des divisions scolaires siégeait à Saint-Pierre-Jolys. On nous présentait l'appellation de Red River Division, nous priant de dire si nous l'acceptions. Le président de l'assemblée eut la candeur de dire:

"Il est important de connaître la réaction de la population locale. La semaine dernière nous siégions dans l'Ouest de la province pour proposer à des écossais leur division de Fort LaBosse. Ce furent des protestations: "What's that? Fort Lébossé"... we can't even pronounce it". — Quel nom proposez-vous? — "Call it Edimburg".

A ces propos, rapportés par le président, une profonde indignation s'empare de moi. Le souvenir de mon ancien curé et maître de pensée, Monsieur Sabourin, m'entraîne à demander la parole. On me dit que toute intervention doit être enregistrée sur ruban magnétique. Peu m'importe, je dis en substance ce qui suit: M. le Président, Mes compatriotes écossais me paraissent bien exigeants. N'avez-vous pas établi que les 46 divisions portaient toutes des noms de territoires reliés à l'histoire ou la géographie? Or il me semble que cette réunion même doive contribuer à l'histoire. C'est à la jeunesse que nous devons penser en ce moment. Et la seule exception au principe que vous venez d'énoncer c'est en faveur des écossais qu'elle se manifeste. N'y a-t-il pas une seule division scolaire au Manitoba qui porte un nom d'homme? Celui de Lord Selkirk? Comme si le Manitoba avait commencé avec Lord Selkirk. N'y a-t-il pas là un danger de fausser la pensée des jeunes? N'y aurait-il pas moyen de trouver au moins un nom de français pour au moins une division française?... Surprise, débat, demi-concessions, etc...

Il était midi. On décida de reprendre le débat le lendemain à Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain, il faisait tempête. Personne ne souleva de nouveau la question. Et moi j'étais retenu, en pénitence, pour avoir risqué d'attirer l'attention sur le défunt Collège d'Otterburne. Enterrement de première classe!

Et la région du Fort La Bosse continue de s'appeler "BOSSHILL", quel barbarisme!

En parlant ainsi de l'interrelation de ces aspects géographiques et sociaux de notre province, il me vient à l'esprit qu'ils sont l'objet d'études de ces sciences modernes de cartographie et d'archéologie. Pour des chercheurs jeunes, patients et dynamiques, quel challenge et quels travaux d'envergure à entreprendre! Les villages disparus, les forts de retranchement, les postes de traite de fourrures, les endroits de campement de chasseurs métis ou blancs ont laissé des traces: à la fourche des rivières aux Rats et La Fourche, où nos dravеurs ont campé, à la fourche des rivières Rouge et aux-Rats, le Fort Chaboillez, — les ruines des villages disparus de Grande-Clairière, Saint-Daniel, — le "Buffalo Trail" de la rivière Tourond, etc...

Le Père Arès aurait-il aussi rêvé en couleur quand il nous a dit en 1972:

"On aurait tort de regarder comme quantité négligeable cette force obscure qui vient du passé et qui, jointe aux autres agents de l'histoire, peut facilement devenir l'étincelle qui réveille un peuple et le met en marche vers un destin nouveau".

Au cours des années centenaires qui commencent, élevons-en des monuments, plaçons-en des plaques souvenirs, baptisons à droite et à gauche de noms honorables et mémorables. Après l'épreuve du temps, il en restera sans doute quelque chose.

(A SUIVRE)

Le Conseil Jeunesse Provincial

Plus qu'un cours de "leadership", une session d'information

Hecla Island, une île sur le lac Manitoba, à 110 milles au nord de Winnipeg, un grand hôtel dont la construction vient à peine d'être achevée. Un cadre de rêve dans lequel le Conseil Jeunesse Provincial a tenu en fin de semaine dernière sa première grande rencontre. Plus de 125 personnes, dont la moitié représentait des organismes franco - manitobains, s'y sont réunis pour débattre des problèmes de la francophonie du Manitoba, vus sous l'angle des jeunes.

Ateliers, séances plénières, détente, toutes les conditions étaient réunies pour faciliter un échange entre de jeunes Manitobains, des écoles secondaires, et leurs aînés impliqués de près ou de loin dans la bataille pour le français. Le but de ce week-end, intitulé "cours de leadership", était avant tout d'informer les jeunes sur les différents secteurs d'activités francophones en les mettant en contact avec de nombreux représentants d'organismes francophones. "C'est parmi eux que nous trouverons notre relève" dit Gilles Gagnon, directeur du CJP.

Depuis quelques années, c'est la première fois qu'une telle tribune est offerte aux jeunes, en dehors des assemblées annuelles du Conseil. Le programme, quoique informel, se présentait donc chargé. Il s'agissait de discuter de certains points du programme quinquennal que le CJP doit présenter au public prochainement, en même temps que la SFM, et de réunir les participants en des ateliers pour traiter de politique, d'éducation, de culture et loisirs, et d'économie.

Après les premiers ateliers de samedi on a constaté que les objectifs de cette rencontre n'avaient pas été assez clairement établis. On consacra une partie du temps à savoir ce qu'on voulait faire de cette occasion de discussion.

«Le taux d'assimilation, parmi les jeunes, est de 45%, dit Gilles Gagnon. Nous voulons leur démontrer, ce week-end, qu'ils ne sont pas seuls et que les adultes s'intéressent à leur développement. Nous voulons leur montrer aussi toutes leurs possibilités, et rattacher les jeunes à tous les organismes existants. Enfin, il faudra que les adultes présents prennent des positions sur leur manière d'impliquer les jeunes dans la bataille pour la francophonie.»

Parmi les 125 participants, la moitié environ étaient des jeunes non encore impliqués dans cette bataille. Ils venaient de partout: du Collège de Saint-Boniface, de l'école Louis-Riel, de Saint-Jean-Baptiste, de La Broquerie, de Lorette, etc.

(suite, page 17)

L'Actualité

L'HISTOIRE D'UNE ÉPOQUE

Dans un ouvrage intitulé "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien", qui vient de paraître aux Éditions du Blé, l'auteur, Soeur Hélène Chaput, étudie la carrière de Donatien Frémont, immigrant français venu dans l'Ouest en 1906 pour y prendre un "homestead" mais qui devait, en 1916, devenir journaliste à l'hebdomadaire de Prince-Albert, ***Le Patriote de l'Ouest.*** *Frémont demeura à son poste en Saskatchewan jusqu'en 1923 alors qu'il passa au Manitoba où il fut rédacteur de* ***La Liberté*** *jusqu'en 1941.*

A travers l'activité intense de Frémont comme journaliste, ce sont les événements de toute une époque que nous rapporte l'auteur, l'époque des débuts du Manitoba, les luttes âpres qu'ont eu à soutenir les Canadiens Français pour conserver leur culture et leur langue.

Le journal français dans l'Ouest, qu'il soit dévoué à un parti politique comme ce fut le cas de certains hebdomadaires, ou dévoué à la cause de la survivance des Canadiens Français, est un journal de combat.

C'est Joseph Dubuc, qui devait atteindre de hauts sommets au Manitoba, et son compagnon Joseph Royal qui, lui aussi, eut une carrière bien remplie, qui fondèrent le premier journal de langue française au Manitoba, ***Le Métis*** *dont le premier numéro parut le 27 mai 1871. Joseph Dubuc était venu ici à la suggestion de Louis Riel qu'il avait connu au Collège de Montréal.* ***Le Métis*** *parut jusqu'en septembre 1881, puis changea de nom pour devenir* ***Le Manitoba*** *et durer jusqu'en 1926.* ***Le Métis*** *avait été fondé "pour entretenir l'union dans le groupe français manitobain, pour éclairer les esprits sur les questions politiques, pour renseigner la Province-mère de Québec sur le sort de ses fils éloignés et pour repousser les attaques réitérées des ennemis de la race et de la religion".*

Bien d'autres feuilles parurent à cette époque dont ***Le Nouvelliste,*** *feuille libérale,* ***Le Soleil de l'Ouest,*** *auquel collabora une équipe "restée fameuse par la note pittoresque de joyeuse et insouciante jeunesse" et qui comptait entre autres, Pauline Le Goff qui deviendra Madame Pauline Boutal. Il y eut aussi* ***La Libre Parole,*** *protégée par le parti libéral et qui suivit ce parti dans sa chute en 1919,* ***L'Ouest canadien, Le Démocrate,*** *et d'autres qui moururent peu de temps après leur naissance.*

En 1913 était paru ***LA LIBERTÉ,*** *qui devait devenir le plus important journal français de l'Ouest.*

L'ouvrage de Soeur Chaput est fortement documenté, constitue en lui-même un dossier important sur l'histoire des Canadiens Français au Manitoba. Un ouvrage intéressant et instructif, que les Franco-Manitobains devraient se procurer.

Jean de Lotainville

Louis Riel parlant à un passant

Préambule aux francophones

J'ai rencontré hier sur la route de l'histoire, Louis Riel, et voici ce qu'il me dit: "O étranger plutôt que d'être le complice ou le témoin muet du mal qui ronge la famille francophone et même au risque de te faire insulter va et porte ce message à mes petits enfants.

Va dire à mon peuple qu'on m'a pendu parce que j'ai défendu le droit des miens. Va dire à mon peuple qu'on m'a déclaré insensé parce que j'ai écouté le bon sens. Dis à mes petits-enfants que la flamme qui a animé vos pères et qui a permis d'arriver à la reconnaissance de vos droits, vous êtes de par vos querelles intestines en train de l'étouffer.

Qu'ai-je besoin d'une statue derrière le parlement si dans vos coeurs vous avez pétrifié mon amour. Si dans vos coeurs vous avez pétrifié votre langue. Si dans vos coeurs vous avez pétrifié notre culture.

Soyez justes envers vous-mêmes, ménagez-vous mutuellement, mais il ne faut pas que ce ménagement se transforme en une indulgence coupable à l'égard de ceux qui, parmi vous, ont oublié l'histoire. Car on n'encourage pas une personne qui court au suicide. Si vous renoncez à ce que vous avez acquis, si vous perdez l'amour de votre langue, que deviendrez-vous? Votre langue c'est votre berceau et l'amour du berceau ne meurt que dans le coeur de l'ingrat. Et l'ingratitude est synonyme de mort. Je n'ose pas croire que vous ayez cessé d'être 'le sel de la vie'..." ■

DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT FRANCOPHONE

Notre principe dans le choix de l'éducation de nos enfants est que le meilleur soit et que l'imparfait s'améliore. Conformément à ce principe toute proposition qui vise à maintenir indéfiniment le statu quo à l'école du Précieux-Sang serait, nous en sommes sûrs, non seulement un attentat contre la langue et la culture canadienne française, chose à laquelle le passé nous a quelque peu habitué, mais ce qui est plus grave encore une insulte à l'intelligence du peuple canadien français.

–Quels sont en effet les arguments sur lesquels vous vous baseriez pour l'adoption d'une telle attitude? Ils sont au nombre de trois: 1) Les francophones sont divisés entre eux. 2) Le droit des parents au choix de l'éducation de leurs enfants est sacré. 3) Nous ne pouvons choisir de perdre l'appui d'un certain nombre de parents et accentuer ainsi la division.

Votre conclusion: Notre choix est de ne pas choisir et de laisser la situation telle qu'elle est.

Examinons chacun des arguments:

1) De la division des francophones entre eux.

Un groupe de parents demande à ce que le programme proposé par les professeurs après plusieurs années de recherche soit adopté. Soulignons fortement en passant qu'un tel programme n'a rien en soi de révolutionnaire ni de séparatiste. Il veut procéder graduellement au redressement d'une situation devenue intolérable pour la promotion d'un enseignement efficace et authentique du français sans aucun détriment pour la langue anglaise. Ce groupe de parents n'est ni anti "B", ni anti-anglais ni anti quoi que ce soit. Ces parents sont simplement **pour** le français, ce qui est naturel puisque c'est leur langue. Leur désir c'est que toutes les matières soient enseignées peu à peu et sur un intervalle de plusieurs années en français avec des évaluations périodiques et un excellent cours d'anglais. Leur but: maintenir leur langue et leur culture en y enracinant leurs enfants par le biais de l'école.

Cette attitude est basée sur tous les documents à notre disposition, et dont le sérieux est au-dessus de tous les soupçons, documents qui montrent à l'évidence qu'un tel programme est la meilleure voie pour faire de l'enfant canadien français un citoyen bilingue au sens plein du terme.

De l'autre côté un groupe de parents avec **les mêmes désirs** que le premier, mais qui diffère dans les moyens à utiliser pour y parvenir. Ces parents veulent que le français et l'anglais soient enseignés à égalité, au moins quantitativement. Ils n'ont pour asseoir leur prise de position que leur bonne foi qui leur fait croire qu'un programme à 50 - 50 est la meilleure voie pour avoir un futur citoyen bilingue. Un argument qu'ils brandissent perpétuellement: Pourquoi toujours changer et pourquoi vous ne nous l'aviez pas dit avant? On oublie que l'électricité a toujours existé mais qu'il a fallu du temps pour la découvrir.

Cette division, messieurs les commissaires, n'en est pas une. Tous les parents veulent leurs enfants bilingues. S'il y a division, cela vient du fait qu'il y a un manque de compréhension des problèmes de l'éducation chez les parents du deuxième groupe.

En fait, si certains francophones sont pour la division, c'est parce que vous n'avez pas su leur montrer clairement où était le bien de leurs enfants sur lequel vous avez pour mission de veiller. En somme **votre attitude est cause de cette division bien loin que la prétendue division soit cause de votre attitude.** Il ne nous appartient pas de faire votre procès, mais il est bon de rappeler qu'un commissaire est élu à la tête d'une communauté pour en exécuter les volontés et répondre aux aspirations légitimes de celle-ci.

Ne vous substituez pas à la volonté de la communauté: ce serait trahir sa confiance. De plus, vous complaire dans l'indécision ou trancher dans le sens de la stagnation et de l'immobilité est indigne d'un leader dont la tâche, encore une fois, est de prendre tous les moyens nécessaires en vue de parvenir à la réalisation des objectifs visés par la conscience communautaire. Dans votre cas, la communauté veut les moyens appropri[illegible] **promouvoir ce qui est ch[illegible] coeur de tous:** la langu[illegible] française et surtout **le bien-être de l'enfant francophone.** Car toute la question est là: êtes-vous pour ou contre un enseignement approprié de cette langue? Vous n'avez pas pour y répondre à tenir compte de vos vues personnelles, ni des vues particulières, mais vous êtes là pour faire triompher les points de vue universels: à savoir que la langue et la culture françaises sont des valeurs en soi d'une part, et que d'autre part, en faire fi c'est faire bon marché de la réalité canadienne et reléguer les canadiens français à un statut de citoyens de seconde zone. Nous demeurons convaincus que cela n'est pas ce vers quoi vous voulez nous mener. L'unité de tous les citoyens dans le respect mutuel des différences qui peut être pour le monde entier un exemple de fraternité humaine doit être pour vous le fil d'ariane dans toute décision.

Car votre geste, bien qu'en apparence local, est en réalité par-delà toute localisation, il s'inscrit dans l'ordre universel de la justice.

Ne croyez pas que nous soyons inconscients de ce qui déchire notre communauté, et il est toujours pénible de trancher entre des frères, surtout dans votre cas, où, comme anglophones, vous pourriez être accusés de donner une leçon à certains francophones qui n'ont pas toujours le loisir de se pencher sérieusement sur les problèmes de l'éducation.

Il s'agit de savoir quelle voie suivre pour que justice soit rendue pour le bien de tous? Vous êtes confrontés: au même jugement que Salomon.

Si vous accédez au désir du deuxième groupe (B) sans lui montrer les conséquences qui peuvent en résulter, vous opterez pour le partage de l'enfant, c'est-à-dire pour la disparition à plus ou moins longue échéance de la langue française, ce qui n'est dans l'intérêt de personne et encore moins dans l'intérêt des francophones quels qu'ils soient.

Si au contraire vous décidez en faveur du programme proposé par les professeurs, alors vous aurez décidé en faveur de l'unité, de l'intégrité et de l'harmonie, car les deux groupes seront heureux de voir se réaliser leur objectif principal, à savoir un enfant vivant, bilingue et citoyen à part entière, pour le plus grand bien de tous. Il ne s'agit pas de gagner ou de perdre la face, il s'agit, faut-il le rappeler encore, de l'avenir de nos enfants et seul cela importe pour le moment. Et sur ce point il n'y a pas de division.

2) Passons maintenant au 2e argument

"Le droit des parents au choix de l'éducation de leurs enfants, et qu'il est sacré".

Il est vrai que le droit des parents est sacré, personne ne le conteste et n'a jamais songé à le contester. Mais l'éducation des enfants, si elle commence dans la famille, se poursuit à l'école.

L'école étant le trait d'union entre le foyer et la nation doit jouer son rôle en prolongeant la famille et en formant les futurs citoyens.

(suite, page 16)

cuisine

PORC ET LÉGUMES

À BON PORC

Tout ce que le porc demande, c'est un peu de compréhension. Beaucoup de gens considèrent le porc comme une viande grasse, ou ne lui accordent qu'un rôti ou une côtelette. Il faudrait pourtant rendre au porc tout ce qui lui revient.

Le porc a plusieurs qualités. En plus de fournir une protéine de haute qualité, il constitue une excellente source de thiamine et de niacine (vitamines du complexe B), une bonne source de phosphore et de fer — le foie du porc constitue une excellente source de ces minéraux et aussi de vitamine A, de riboflavine et niacine. Tous peuvent se régaler de porc — les producteurs ont fait des progrès remarquables dans le développement de porcs plus maigres. Les parties maigres de porc cuit contiennent à peu près la même quantité de calories que les parties maigres d'autres viandes.

Mais ne pas limiter le porc à un rôti ou à une côtelette. Il peut être beaucoup plus fantaisiste: à la chinoise, dans un "chop suey"; à la mexicaine, avec des haricots secs; à la française, dans un ragoût; à l'italienne, avec des pâtes; et même à la polynésienne, en brochettes. Le porc se vend sous plusieurs formes: frais, salé, fumé, tout cuit, en conserve et en découpes prêtes à servir. Les besoins et le budget déterminent le choix de la découpe à acheter. Par exemple, pour les repas familiaux, les côtelettes d'épaule et les épaules picnic représentent, habituellement un meilleur achat que les côtelettes et rôtis de longe. Lors de l'achat de porc, tenir compte du prix de revient de la portion plutôt que du prix à la livre.

Le porc est disponible durant toute l'année, mais il sera plus abondant et à meilleur prix au cours des prochains mois. Presque tout le porc vendu au détail subit l'inspection sanitaire des vétérinaires d'Agriculture Canada ou des inspecteurs provinciaux ou municipaux. Il faut se rappeler que le porc est une viande périssable; recouvrir sans serrer de papier ciré et réfrigérer. On peut laisser le porc salé ou fumé dans l'emballage original. Les rôtis et les côtelettes se conservent 2 — 3 jours et le porc traité, 1 semaine. Le porc frais et le porc traité peuvent être congelés; emballer la viande de façon hermétique et congeler à 0oF. Les rôtis et côtelettes se conservent environ 4 mois et les découpes traitées, de 1 à 2 mois.

Toutes les découpes de porc sont suffisamment tendres pour être rôties ou grillées, mais porter attention à la cuisson pour conserver les nutriments et toute la saveur. Cuire les rôtis de porc jusqu'à ce qu'ils soient blanc grisâtre, à une température interne de 185oF. Pour un rôti plus juteux et moins de pertes de cuisson, le porc peut être rôti jusqu'à 170oF. Il peut y avoir une légère coloration rose autour de l'os mais ce n'est pas dangereux.

La Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada vous propose un "Pot-au-feu de porc à la pomme" et des "Côtelettes de porc en sauce piquante" pour vous amener à bon porc!

POT-AU-FEU DE PORC À LA POMME

- 3½ à 4 livres de rôti d'épaule de porc
- 1 gousse d'ail, effilée
- 2 c. à table de gras
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 2 oignons moyens
- ½ tasse de jus de pomme
- 3 pommes de terre moyennes, en quartiers
- 6 carottes, coupées en deux sur la longueur et coupées en morceaux de 3 pouces
- 1 petit navet, en petites pointes
- 2 pommes moyennes, pelées, évidées et coupées en quartiers

Pratiquer plusieurs incisions dans le rôti et y insérer l'ail. Brunir le rôti dans le gras chaud. Saupoudrer de sel et de poivre. Ajouter les oignons et le jus de pomme. Couvrir et mijoter jusqu'à ce que le rôti soit tendre (2½ à 3 heures). Retirer le rôti de la marmite et le garder chaud au four. Ajouter les légumes; couvrir et cuire de 10 à 15 minutes. Ajouter les quartiers de pommes et cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres (environ 10 minutes). Quantité: 6 portions.

CÔTELETTES DE PORC EN SAUCE PIQUANTE

- 6 côtelettes de porc de 3/4 pouce d'épaisseur (environ 2 livres)
- 1 gros oignon
- 3 c. à table de cassonade
- ½ c. à thé de sel
- 1 8 c. à thé de poivre
- ¼ tasse de jus de citron
- 1 c. à thé de zeste de citron râpé
- 1 tasse de catsup

Inciser le gras autour des côtelettes. Cuire 15 minutes à 475oF. Egoutter l'excès de gras. Couper l'oignon en 6 tranches et placer une tranche sur chaque côtelette. Mélanger ensemble les autres ingrédients et verser sur les côtelettes. Réduire la chaleur à 325oF, couvrir et cuire jusqu'à tendreté (environ 40 minutes). Quantité: 6 portions.

JUSQU'À LA RACINE

Les légumes racines sont très présents dans nos cuisines et pourtant on les connaît très peu. Cuits ou crus, chauds ou froids, les rutabagas, carottes et panais n'ont de limite que l'imagination.

On attribue souvent aux rutabagas ou navets jaunes de table, une place assez honteuse. En réalité, ils sont agréables et de saveur délicate lorsque préparés de façon adéquate. Les Egyptiens et les Arabes les font mariner; les Italiens les farcissent; les Grecs les mangent crus; les Français les font braiser; les Chinois les font sauter dans l'huile.

Les rutabagas sont disponibles durant toute l'année et habituellement à prix raisonnables. Pour obtenir la meilleure qualité, acheter des rutabagas Canada No 1; ils sont fermes, et lourds pour leur grosseur. Ils peuvent être recouverts de cire pour conserver l'apparence, la fraîcheur et les vitamines durant les mois d'hiver.

Le rutabaga a une saveur douce, s'il n'est pas trop cuit. Cuire à l'eau bouillante durant 15 à 20 minutes ou dans un poêlon avec du beurre durant 15 à 20 minutes (poêlon couvert, à feu doux), ou en cubes de ½ pouce durant 1 minute au cuiseur sous-pression.

Si le rutabaga n'apparaît pas trop souvent sur nos tables, la carotte compense largement pour son absence.

Nous consommons des quantités prodigieuses de carottes sous différentes formes: crues, cuites, râpées, en tranches, en morceaux, en frisons. Et malgré notre affection pour ces racines colorées, nous ne leur rendons pas vraiment justice. Presque tous savent que des petites carottes entières, des bâtonnets, des morceaux ou des tranches de carottes peuvent être bouillis. Mais qui sait que des tranches ou des bâtonnets peuvent être cuits au four! Allouer 60 minutes à 325oF, 40 minutes à 375oF, et 35 minutes à 425oF. Dans un poêlon couvert, allouer de 16 à 20 minutes pour des carottes râpées. Au cuiseur sous-pression, il faut 3 minutes de cuisson pour les carottes nouvelles, et 4 minutes pour les variétés d'hiver.

La plupart d'entre nous n'avons pas la moindre idée de ce que peut goûter un panais; il est surtout utilisé comme condiment pour les soupes et ragoûts. Pourtant, les caractéristiques du panais sont très fifférentes de celles des autres légumes racines. Il a une saveur particulière, sucrée, au goût de noisette, et une texture fibreuse mais moëlleuse. A l'achat, rechercher des panais fermes, droits, lisses et exempts de défauts. Ils sont classés Canada No 1 ou Canada No 2.

On peut apporter beaucoup d'originalité à la cuisson des panais, et aussi les cuire de façon plus pratique. Au four, ils requièrent 60 minutes de cuisson à 325oF, ou 50 minutes à 375oF. Ils peuvent être cuits à l'eau bouillante de 12 à 15 minutes ou dans un poêlon couvert durant 15 minutes. Au cuiseur sous-pression, allouer 4 minutes pour les panais nouveaux et 5 minutes pour les variétés d'hiver; s'il s'agit de bâtonnets de panais, allouer 1½ minute.

LÉGUMES À LA CHINOISE

- 2 c. à thé d'amidon de maïs
- 2 c. à table de bouillon de poulet
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1 c. à table d'huile
- 1½ tasse de carottes grossièrement râpées
- 1 tasse de rutabaga en petits dés
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 tasse de panais grossièrement râpés
- 1 tasse d'oignons vert hachés
- 1 tasse de chou râpé
- 1 c. à thé de sel
- ⅓ tasse de bouillon de poulet

Mélanger l'amidon de maïs, 2 c. à table de bouillon de poulet et la sauce Worcestershire et mettre de côté. Chauffer un wok* sur feu vif ou un poêlon à frire sur feu moyen durant 1 minute. Ajouter l'huile, incliner et tourner pour couvrir le fond, et continuer de chauffer durant 30 secondes. Ajouter carottes, rutabaga et ail; sauter en remuant, durant 2 minutes. Ajouter les panais et sauter en remuant durant 3 minutes de plus. Ajouter, en remuant, oignons, chou et sel. Ajouter le bouillon, en le versant sur les côtés du wok ou du poêlon. Couvrir et cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres, mais croustillants (5 — 6 minutes). Ajouter le mélange d'amidon de maïs et remuer jusqu'à ce que les légumes soient recouverts d'une glace fine et transparente. Verser dans un plat préchauffé et servir immédiatement. Quantité: 6 portions.

* Un wok est un plat à cuisson en métal mince dont le fond est incurvé. La forme du wok a été déterminée à l'origine par la forme des anciens poêles chinois. Ils sont vendus avec un anneau de stabilisation en métal.



de ci, de ca...

La dispute. — Dans un article bien fait, publié cette semaine dans le quotidien Winnipeg Free Press, le journaliste Tom Oleson fait remarquer que les Canadiens sont habitués aux querelles touchant la langue, mais les dissensions sont généralement entre francophones et anglophones. Dans le cas de l'école du Précieux-Sang, cependant, ce sont les francophones qui se chicanent, et violemment, sur le genre de programme d'enseignement, sur le pourcentage d'enseignement du français que doivent, devraient recevoir leurs enfants. Il semble n'y avoir aucun moyen de réconcilier les deux factions. Ceux des anglophones qui ne nous aiment pas trop doivent bien rire. . .

*** ***** ***

Tout pour se mettre en lumière. — Ou, n'importe quoi. Profitant de la campagne qui a fait fureur dans la presse européenne contre la chasse aux bébés phoques qui se déroule chaque printemps dans le Golfe Saint-Laurent, la vedette de cinéma Brigide Bardot a décidé de se rendre sur les lieux de la chasse et de se joindre aux groupes de protestataires. On ne sait trop si la vedette s'est vraiment rendue sur les glaces, sa présence ayant été signalée un peu partout à Terre-Neuve et sur la côte Nord du Québec. Elle n'a pas non plus fait de déclarations fracassantes contre cette cueillette de fourrure. Ce que l'on sait, par contre, c'est qu'au cours de son séjour là-bas, elle portait des bottes de fourrure. . .

*** ***** ***

Les droits des minorités. — "Le premier ministre Trudeau serait mieux avisé de se tourner vers l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et d'autres provinces pour leur demander de mieux respecter les droits de leurs minorités francophones", a déclaré la semaine dernière à Québec le ministre d'Etat québécois au développement culturel, le docteur Camille Laurin. Le ministre répondait aux propos qu'avait tenus la veille à Ottawa le premier ministre du Canada sur les droits linguistiques de la minorité anglophone au Québec, propos que le docteur Laurin a d'ailleurs qualifiés d'offensants et d'irresponsables. M. Trudeau avait, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, fait allusion clairement à la nouvelle législation linguistique que se prépare à présenter le gouvernement du Québec. M. Trudeau avait entre autres choses déclaré que si le Québec brisait ses obligations constitutionnelles ou empêchait sur son territoire l'application de la Loi sur les Langues officielles, il ferait déclarer les lois du Québec ultra vires. M. Laurin a fait remarquer que les francophones *du Québec ont toujours donné l'exemple du respect* le plus complet des minorités. *La bataille verbale est* loin d'être finie. . .

*** ***** ***

Suggestion intéressante. — Aux deux grandes émissions de dimanche soir sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada, "Un pays incertain" et "An Uncertain Country", émissions qui réunissaient d'anciens politiciens, des journalistes, des économistes, des représentants syndicaux, des hommes d'affaires, des professeurs d'université, la pondération, le sérieux ont dominé. Nombre des points discutés n'étaient que répétition de ce qui se discute depuis des années. Une idée intéressante a été amenée, qui semble avoir été bien reçue. Celle de multiplier des échanges de vues, des discussions entre les provinces. Il semble en effet — si l'on en juge par les résultats d'à peu près chaque conférence fédérale-provinciale — que les provinces aient plus de facilité à se parler et à se comprendre entre elles qu'avec le présent gouvernement d'Ottawa centralisateur, rigide, inflexible sur à peu près toutes les questions.

*** ***** ***

L'autoritarisme ne dure qu'un temps. — L'ancien premier ministre de l'Inde, Madame Indira Gandhi, vient de mordre la poussière à la suite de l'élection générale de ces jours derniers. Elle a été battue dans sa propre circonscription et son parti a perdu le pouvoir. On se souvient que lorsque Madame Gandhi se trouva en difficultés il y a presque deux ans à la suite d'allégations indiquant des irrégularités électorales destinées à lui assurer le pouvoir, elle décréta "l'état d'urgence", emprisonna l'opposition, musela la presse et suspendit les libertés civiles. Après vingt et un mois de ce régime, le peuple s'est débarrassé du tyran. Avant de remettre sa démission, l'ancien premier ministre a mis fin à "l'état d'urgence" en Inde. Cette épisode devrait faire réfléchir certains hommes politiques qui semblent croire détenir le pouvoir "de droit divin" et non du peuple qu'ils doivent servir et non asservir. . .

*** ***** ***

Le troc, vieux truc. — Un journal de l'Est mentionne que le troc est de plus en plus populaire aux USA chez certaines gens qui s'en serviraient pour échapper aux impôts. Ainsi, le dentiste qui arrache les dents du plombier pour rien si ce dernier vient chez lui réparer la plomberie. Le notaire qui fait un testament au barbier à condition que ce dernier lui coupe les cheveux pendant six mois. Ainsi de suite. Sans échange d'argent. Il n'y a là rien de nouveau, fait remarquer un autre journal. Qui ne se souvient au Québec, surtout en région rurale, du médecin qui traitait pour un dollar et moins les paysans et qui en retour recevait d'eux des produits de la ferme. . .

spectacles et arts

LE MOYEN ÂGE AU COLLÈGE

Entendre parler d'une pièce de théâtre du Moyen Age, en plein XXe siècle, peut en laisser plusieurs indifférents. On recherche souvent du sensationnel et on a l'impression qu'on le trouvera uniquement dans le nouveau. Qu'il n'y a que "hors des sentiers battus" qu'on trouvera de quoi nous satisfaire ou nous plaire.

Cependant, les étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface ont réussi la semaine dernière à faire revivre pour nous une tranche du Moyen Age en présentant *"La farce de Maître Pathelin", dans un contexte de foire, comme cela devait se produire à ce temps-là, vu que les salles de théâtre devaient être assez rares.*

Il faut donner beaucoup de crédit à M. Harry Ragoonaden pour la mise en scène du spectacle présenté au Collège du 10 au 13 mars dernier. Le choix des différents morceaux d'époque pour créer l'ambiance d'une foire avec son atmosphère populaire, les troubadours, les musiciens, les personnages, sans oublier les tout petits ni les chiens, les danses, et tous les petits détails ont fait preuve d'une grande ambition. Une ambition honnête, une ambition qui tient compte de l'avidité du plublic, une ambition qui respecte son auditoire.

Que l'on parle de "Pastourelle", de "Tristan et Iseult", du "Dresseur d'ours", "du "Fin amant", de "Chanson de toile", de "Ballade des pendus", ou de "Verger du roi Louis", on y a vu des petits bijoux de présentation dont le moindre ne m'a pas laissé indifférent.

Quand à la farce elle-même, la présence sur scène de Guy Martin, Claudette Tremblay, Michel Lachiver, Jean Sourisseau et Jacques Labelle, a été superbe. Guy Martin a dû prendre à la lettre, un des conseils qu'on donne aux comédiens, de se pénétrer de son personnage cinq minutes avant d'entrer en scène et de ne le laisser que cinq minutes après être sorti de scène. Durant l'entracte, alors que plusieurs s'étaient retirés dans le corridor à l'arrière de la salle, c'est Guillaume qui parlait aux gens, toujours pris par son problème. Félicitations à Guy Martin pour cette présence de tous les instants, pour ce ton convaincant, pour ces gestes si bien étudiés, pour cette figure qui en disait long.

Je comprends mieux maintenant le pourquoi de "Super Guillemette" dans le programme. Rôle très difficile qui demande de passer du rire aux larmes dans une fraction de seconde, de la douceur à la mauvaise humeur, dans un tempo qui ne dérougit pas. Félicitations à Claudette Tremblay pour avoir tout fait ça avec un synchronisme remarquable.

L'avocat sans cause en aura une à défendre puisqu'il espère bien faire partager son amour du théâtre à ses futurs étudiants. Son amour du théâtre, il n'avait pas besoin de le dire pour qu'on s'en aperçoive. Ses yeux parlent pour lui. S'il réussit à nous faire tellement rire comme "mourant", qu'est-ce que ce doit être comme "vivant"? Félicitations à Michel Lachiver pour les "explosions" suscitées dans l'auditoire.

Quant au rôle de l'Agnelet, Jean Sourisseau s'en est admirablement tiré avec sa petite voix claire et contrastante. Jean Sourisseau mérite aussi des félicitations pour son rendement.

Le juge n'a pas eu une longue apparition sur la scène et ne se devait pas de voler la vedette des autres personnages. Jacques Labelle a respecté son rôle et se doit d'être félicité pour cela.

Je m'en voudrais de ne pas avoir aussi des éloges pour l'équipe technique qui comprend une liste interminable de noms. C'est un beau travail d'équipe qui a été réalisé pour lequel je voudrais féliciter tous et chacun. Je le fais en mon nom personnel et au nom du Comité de la promotion et de l'épanouissement du français dont je fais partie.

Il arrive qu'on fasse des remarques désobligeantes publiques sur la situation du français au Collège. Il est donc juste qu'on prenne les mêmes moyens pour reconnaître publiquement les efforts "surhumains" qu'on y fait pour développer la culture française et la rendre intéressante.

Bravo, les jeunes du Collège qui avez placé très haut votre ambition et qui avez prouvé, sans l'ombre d'un doute, que vous aviez un potentiel dynamique. L'avenir est rassurant avec des portes-flambeaux comme vous.

Aimé-Onil Dépôt

Au nom du Comité de la promotion et de l'épanouissement du français, sous-comité des E.F.M.



FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE, 1977

Le Cercle Molière lancera ce printemps son 7e Festival Théâtre Jeunesse.

Qu'est-ce au juste ce Festival? Il s'agit d'un concours de théâtre ouvert à tous les jeunes de la 7e à la 12e années, qui veulent présenter une pièce éditée ou leur propre composition théâtrale.

Le Festival Théâtre Jeunesse fut l'heureuse initiative de Monsieur Jean-Louis Hébert. Au printemps de 1970 avait lieu le premier Festival Théâtre Jeunesse. Le tout, qui durait plusieurs jours, se passait au Centre culturel de Saint-Boniface, avenue de la Cathédrale. Je me souviens: ce fut tout un événement. A ce moment-là, toutes les pièces présentées étaient des pièces éditées. Plusieurs écoles participèrent à ce concours semi-compétitif. Chaque soir de la dite semaine, les diverses troupes d'acteurs recevaient de la part de trois juges des critiques et une évaluation de leur mise en scène: ce qui était bien précieux pour tous.

Dès le deuxième Festival furent mises en scène les premières pièces composées par nos jeunes eux-mêmes.

(suite, page 17)

Les 1er et 2 avril
en la salle Pauline-Boutal
du C.C.F.M.
à 20 heures

Billets en vente au
guichet du C.C.F.M. $3.00

Nous espérons que vous serez des nôtres

spectacles et arts

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 15 mars 1977

PREMIÈRE PARTIE

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 3 MAI 1977, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 3 mai 1977 à l'hôtel Four Seasons, 791 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier ce qui suit:

DEMANDES IMPLIQUANT LE TRANSFERT DU CONTRÔLE EFFECTIF DE PREMIER CABLEVISION LIMITED, ET WESTERN BROADCASTING COMPANY LTD. TEL QUE DEMONTRÉ DANS LE TEXTE QUI SUIT:

Coquitlam, Maple Ridge et Mission (Colombie-Britannique).

New Westminster (Colombie-Britannique).

Victoria, Saanich, Esquimalt et Oak Bay (Colombie-Britannique).

Vancouver (Colombie-Britannique).

Kelowna (Colombie-Britannique).

Calgary (Alberta).

Winnipeg (Manitoba).

Camp Borden, Alliston et Angus (Ontario) et la région avoisinante.

Ville de Oakville (Ontario).

Toronto (Downsview) et Mississauga (Ontario).

Parties de Metropolitan Toronto (Ontario).

Hamilton (Ontario).

Demandes présentées en vue d'obtenir l'approbation:

1) du transfert du contrôle effectif des compagnies suivantes:

a) **BORDEN CABLE TELEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT CAMP BORDEN, ALLISTON ET ANGUS (ONTARIO) ET LA RÉGION AVOISINANTE.** -770120400

b) **CANADIAN WIREVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE).** -770121200

c) **COQUITLAM CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT COQUITLAM, MAPLE RIDGE ET MISSION (COLOMBIE-BRITANNIQUE).** -770122000

d) **KEEBLE CABLE TELEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT TORONTO (DOWNSVIEW) ET MISSISSAUGA (ONTARIO).** -770123800 -770124600

e) **OAKVILLE CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT LA VILLE DE OAKVILLE (ONTARIO).** -770125300

f) **VICTORIA CABLEVISION LTD., TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT VICTORIA, SAANICH, ESQUIMALT ET OAK BAY (COLOMBIE-BRITANNIQUE).** -770126100

g) **YORK CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE DESSERVANT DES PARTIES DE TORONTO MÉTROPOLITAIN (ONTARIO).** -770127900

et des entreprises de radiodiffusion qu'elles exploitent, à Western Broadcasting Company Ltd. au moyen de l'acquisition des actions de Premier Cablevision Limited et

2) du transfert indirect du contrôle des actions des titulaires de licence qui suivent et des entreprises de radiodiffusion qu'elles exploitent ou du transfert du contrôle effectif de ces titulaires de licence et entreprises au moyen du transfert de 594,500 actions ordinaires (16%) de Western Broadcasting Company Ltd. à S.W. Welsh et autres (le "groupe de gestion Premier") et au moyen d'un accord de trust propriétaire de droit de vote qui serait passé entre certains actionnaires de Western Broadcasting Company Ltd. (F.A. Griffiths et associés) et le groupe de gestion Premier.

a) Radio ML Ltd., titulaire de licence de CHML et CKDS-FM Hamilton (Ontario) -770180800 -770181600

b) Radio NW Ltd., titulaire de licence de CKNW et CFMI-FM New Westminster (Colombie-Britannique). -770182400 -770183200

c) Radio O.B. Ltd., titulaire de licence de CJOB et CHMM-FM Winnipeg (Manitoba). -770184000 -770185700

d) Radio OR Ltd., titulaire de licence de CHOR Calgary (Alberta) -770186500

e) British Columbia Television Broadcasting System Ltd., titulaire de licence de CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices. -770218600

f) CHEK-T.V. Limited, titulaire de licence de CHEK-TV Victoria (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices. -770219400

g) Okanagan Valley Television Co. Ltd., titulaire de licence de CHBC-TV Kelowna (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices. -770220200

Ces demandes proposent une concentration élevée de la propriété et du contrôle des entreprises de radiodiffusion possédant une licence, surtout en Colombie-Britannique. Elles proposent aussi une propriété conjointe d'entreprises de télévision et de télévision par câble que, dans le passé, le Conseil n'a permis que dans des "circonstances spéciales". Au cours de l'audience, le Conseil voudra donc étudier en détail avec les requérants et les autres parties intéressées les conséquences des projets pour le système canadien de radiodiffusion et pour les communautés qui sont desservies par les entreprises en jeu auxquelles une licence a été délivrée.

Endroit où l'on
peut examiner les demandes:

Borden Cable Television Limited
93, rue Victoria ouest
Alliston (Ontario)

Canadian Wirevision Limited
5594, rue Cambie
Vancouver (Colombie-Britannique)

Coquitlam Cablevision Limited
23171, chemin Dewdney Trunk
Haney (Colombie-Britannique)

Keeble Cable Television Limited
1216, avenue Lawrence ouest
Toronto, (Ontario)

Oakville Cablevision Limited
494, rue Kerr
Oakville (Ontario)

Victoria Cablevision Ltd.
3690, avenue Shelbourne
Victoria (Colombie-Britannique)

York Cablevision Limited
43, chemin Railside
Don Mills (Ontario)

Premier Cablevision Limited
1090, rue Georgia ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)

Radio ML Ltd.
848, rue Main est
Hamilton (Ontario)

Radio O.B. Ltd.
930, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

Radio OR Ltd.
830-9e avenue S.-O.
Calgary (Alberta)

Radio NW Ltd.
815, Plaza McBride
New Westminster (Colombie-Britannique)

Okanagan Valley Television Co. Ltd.
342, avenue Leon
Kelowna (Colombie-Britannique)

Western Broadcasting Company Ltd.
Suite 1960
505, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: le 18 avril 1977.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) et au bureau de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Lise Ouimet
Secrétaire générale intérimaire

Avis public CRTC 1977-31

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Les films français

Il y a un changement à noter dans les dates où seront présentés les films français du "Nouveau Réseau". *L'Horoscope d'Elise* sera à l'affiche du cinéma Jolys les 9, 10 et 11 mai, et *Les Beaux Dimanches*, au même endroit, les 4, 5 et 6 avril.

GÉNIES EN HERBE

La Société Radio-Canada vient d'annoncer les noms des quatre étudiants qui ont été choisis pour représenter le Manitoba et la Saskatchewan à la série nationale de GÉNIES EN HERBE. Ce sont: Marc Bosc, du Petit Séminaire; Collette Morin, de Saint-Pierre; Anne Molgat, du Collège de Saint-Boniface et Richard Goulet, de Saint-Pierre.

La série nationale **Génies en Herbe** sera enregistrée à Ottawa la fin de semaine de Pâques. Ce concours annuel national est précédé au Manitoba par un concours régional. Cette année l'équipe du Collège de Saint-Boniface fut la gagnante. Les représentants au concours national sont choisis parmi tous les concurrents de la série au Manitoba.

(COMMUNIQUE)

POÈMES DEMANDÉS

La **National Society of Published Poets** prépare en ce moment un livre de poèmes. Si vous avez écrit un poème que vous aimeriez soumettre à notre société pour publication possible, adressez-nous votre poème ainsi qu'une enveloppe à votre nom, dûment affranchie.

NATIONAL SOCIETY
OF PUBLISHED POETS, INC.
P.O. Box 1976
Riverview, Florida, U.S.A. 33569

COURS DE FRANÇAIS

Diplômé universitaire français donne cours de français (conversation ou grammaire) s'adresser au journal (247-4823) et demander le numéro 5004.

Avis Public

Ottawa, le 10 mars 1977

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la publication d'un projet de modification des Règles de procédure du CRTC. La modification a pour objet de simplifier les audiences publiques en donnant à toutes les parties plus de temps pour étudier les demandes.

Les modifications projetées suivantes sont décrites en annexe:

1. Les demandes seront publiées et inscrites à l'ordre du jour d'une audience publique au moins 45 jours (au lieu de 35 jours) avant l'audience.
2. Le titulaire diffusera quatre annonces (au lieu de deux) exposant sa demande.
3. Une copie seulement de toute intervention sera requise par le Conseil.
4. Les interventions devront être déposées au moins 20 jours (au lieu de 15 jours) avant le début d'une audience publique.
5. On considérera que les documents auront été présentés la quatrième (au lieu de la troisième) journée suivant la date à laquelle ils ont été mis à la poste s'ils ont été acheminés par courrier recommandé.

Le Conseil invite toutes les personnes intéressées à faire parvenir leurs observations au sujet de ce projet, au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, au plus tard le 15 avril 1977.

Guy Lefebvre,
Secrétaire Général.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Saint-Georges

Le 25 février après-midi débuta le Carnaval de Saint-Georges, par exposition de travaux d'artisanat par les gens de Saint-Georges et des environs. Il y eut un "poker derby" en motoneige et les gagnants furent: 1er prix, $40.00 à Mme Norma Dupont; 2e prix, $25.00 à M. Maurice Lavoie; 3e prix, $15.00 à M. Douglas Dowling.

Samedi se continua l'exposition et la journée se termina par une danse au son de "Party Sound" et un délicieux goûter fut servi par les membres et aides du club sportif.

La journée de dimanche commença par un déjeuner aux crêpes à 10h30 a.m. jusqu'à midi et demie. Puis ce fut divers concours. Concours de sciage de bois et coupe de billots, catégorie des hommes: 1er gagnant, Wilfrid Chèvrefils; 2e prix, Ubald Duclos. Concours passe-partout (cross-cut), l'équipe René Wilcott et Jos. Lavallée remporta le 1er prix: celle de René Wilcott et Ubald Duclos remporta le 2e prix. — Catégorie des femmes, 1er prix à Mmes Gabrielle Vincent et Béatrice Chèvrefils; 2e prix à Mme Laurette Papineau et à Joanne Papineau. — Catégorie mixte: 1er prix à Wilfrid Papineau et à Mme Béatrice Chèvrefils; 2e prix à Anita Bouvier et à Maurice Gauthier.

Le concours d'obstacles en motoneige donna les résultats suivants: 1er prix, Mike Omen; 2e prix, Marc Guimond; 3e prix, Ronald Dupont. Les femmes gagnantes furent: 1er prix, Yvette Lemire, 2e prix, Laurette Papineau; 3e prix, Annette Papineau.

Le concours "swede-saw" eut comme champions: hommes — 1er prix, Ubald Duclos; 2e prix, Wilfrid Chèvrefils; femmes — 1er prix, Jeanne Boulette, 2e prix, Francis Thompson.

Le dimanche soir il y eut un jeu de ballon sur glace (broomball) et l'équipe des jeunes l'emporta sur l'équipe des plus âgés.

Le lundi, 28 février dernier, un incendie détruisit une étable et une grange avec leur contenu sur la ferme de M. Joseph Dupont. Grâce aux pompiers de Pine Falls et à l'aide des gens des alentours ils purent sauver les autres bâtisses et les animaux.

* * *

Le 5 février dernier, M. et Mme Alfred Chèvrefils eurent la joie de recevoir leur fille, Mme Evelyne Ouellet de Howick au Québec. Leurs enfants venus de la Saskatchewan, de l'Ontario, des Territoires du Nord, et du Manitoba passèrent de très agréables moments à cette occasion. Tous étaient heureux de revoir leur fille et soeur qu'ils n'avaient pas revue depuis bien des années.

Comité de nouvelles de Saint-Georges

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

QUESTIONS ET RÉPONSES

J'aimerais savoir combien j'ai cotisé au Régime chaque année depuis 1966. Pouvez-vous m'éclairer?

Le record de vos gains est maintenu dans le Record des gains sous votre nom et numéro d'assurance sociale. Cette information est disponible sur application. Vous pouvez obtenir la formule de demande nécessaire au bureau du Régime de pensions du Canada le plus près de chez vous.

Je suis un pêcheur autonome et gagne plus de $2000 par année. Dois-je contribuer au Régime de pensions du Canada?

Oui. Comme règle générale, chaque employé ou travailleur autonome qui gagnent au-delà de $900 par année en 1977 est tenu légalement de contribuer au Régime.

Mon mari a contribué au Régime de 1966 à 1972. Il est mort cette année. Suis-je éligible pour des bénéfices sous le Régime de pensions du Canada? Je suis âgée de 42 ans.

Oui. Sur demande, il se peut que vous soyez éligible pour une prestation de décès et une prestation mensuelle de veuve. Tout enfant à charge peut aussi avoir droit à des prestations mensuelles d'orphelins.

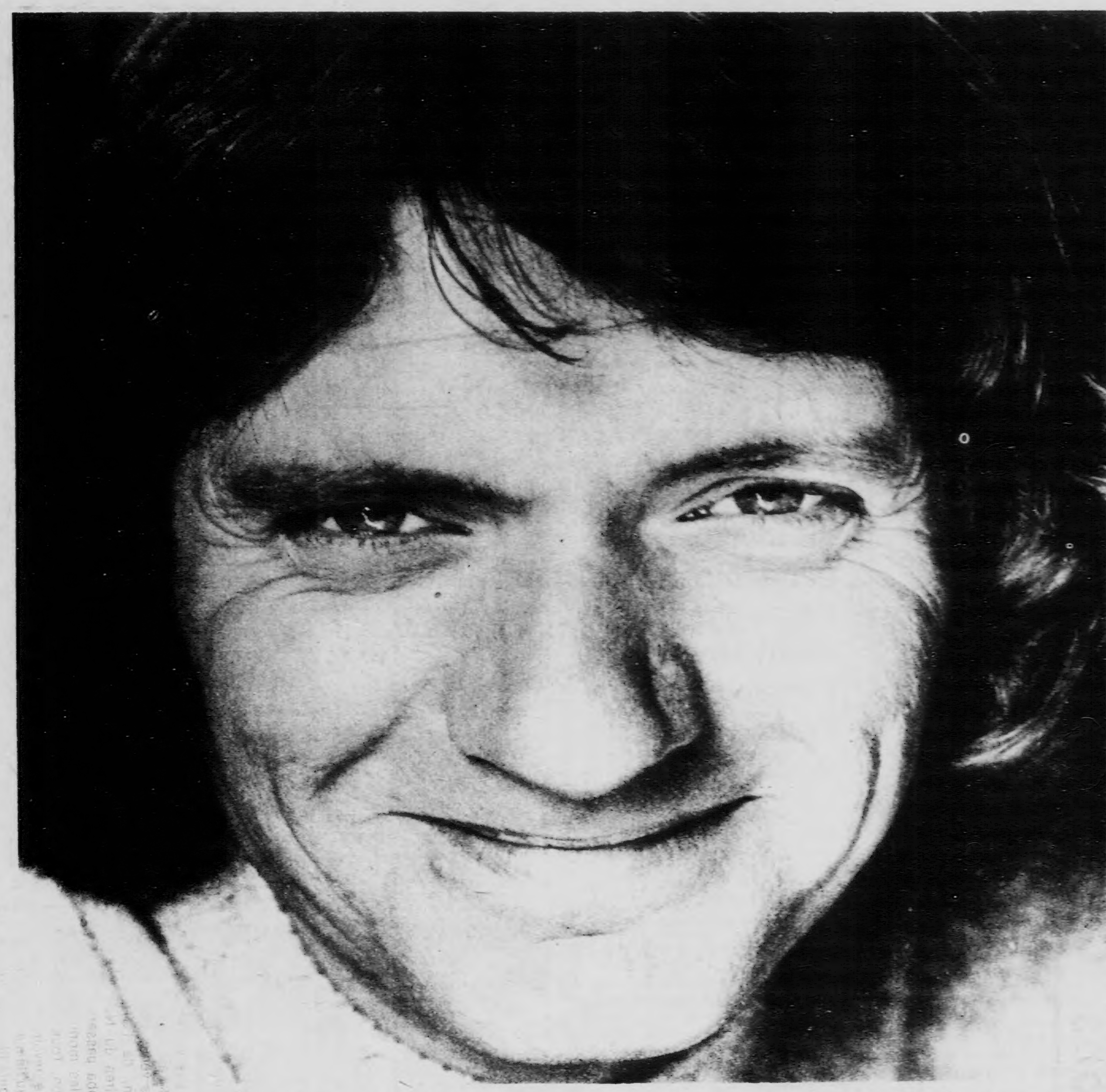
Mon mari est décédé le mois dernier. Il était travailleur autonome et gagnait au-delà de $1,000 par année. Il a toujours complété son rapport d'impôt et également toujours payé ses cotisations au Régime de pensions du Canada. Je suis âgée de 63 ans. Suis-je éligible pour des prestations mensuelles de veuve, ainsi que la prestation globale de décès? Quand commenceraient ces bénéfices et comment longtemps seraient-ils payés?

Oui. Sur demande vous pouvez recevoir la prestation globale de décès de même que la prestation mensuelle de veuve. Le montant des prestations sera déterminé d'après les gains et contributions de votre défunt mari. Votre pension de veuve pourra commencer le mois suivant le mois du décès et continuer à vie à moins que vous vous remariez.

Mon mari est décédé il y a deux ans et je ne me suis pas remariée. Il avait toujours payé au Régime de pensions du Canada depuis 1966. J'ai deux enfants à charge, mais je n'ai jamais fait aucune demande de prestations auprès du Régime de pensions du Canada. Si je le faisais maintenant, aurais-je droit à des prestations?

Oui. Si vous faites une demande maintenant et que celle-ci est approuvée, vous recevrez des prestations, rétroactivement pour un an de la date de votre demande.





PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 26 MARS AU 1er AVRIL



Cueillir
tous vos oeufs
dans un panier...
EST-CE SAGE?
A la Caisse, BIEN SUR!
Une CAISSE
c'est le moyen POPULAIRE
d'epargner.
LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA
40 ans
les Caisses Populaires

le Soir

à 18h00

du lundi au vendredi

GÉNIES EN HERBE

SAMEDI 18h00

Petit Séminaire
vs
La Broquerie

Le Jour du Seigneur
Le Dimanche 27 mars à 10h00
La messe dominicale vous parviendra du monastère des Pères Trappistes de Saint-Norbert.
L'émission sera réalisée par François Savoie.

Culture et information

Son et images
dimanche 27, 11 h 00

«Je m'appelle William Tritt...»

C'est le brillant pianiste William Tritt qui sera l'invité de **Son et images,** le dimanche 27 mars à 11 heures, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Bien que très jeune encore, William Tritt a déjà une carrière intéressante à son actif et il est détenteur de prix prestigieux. Invité pour jouer deux oeuvres, William Tritt parlera également aux téléspectateurs de sa vie, de sa carrière, de ses trophées, de ce qu'il aime et de ce qu'il est dans la vie. C'est d'ailleurs pourquoi le réalisateur Pierre Morin a sous-titré cette émission «Je m'appelle William Tritt...»

Au programme: *Chaconne en ré mineur* de Jean-Sébastien Bach, extraite de la seconde *Partita pour violon solo,* transcrite pour le piano par Busoni; et *Etude-tableau no 5 opus 39 en mi bémol mineur* du compositeur russe Serge Rachmaninov.

Il s'agit de la reprise d'une émission présentée pour la première fois le 25 mars 1973.

Recherche et scénario: René Homier-Roy; dispositif scénique: Hugo Wuetrich; prise de son: André Pelletier; direction technique: Louis-O. Comte.

Le réalisateur Pierre Morin était assisté par la script-assistante Rachel Moride.

William Tritt



Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
le 27, 19 h 30

Pâques
le 27, 20 h 30

«Mon cher Jean-Guy, c'est à mon tour»

Le **Dimanshowsoir** du 27 mars à 19 h 30 présentera Jean-Guy Moreau, entouré de Sylvain Lelièvre et Jacqueline Barrette, dans des extraits de *Tabaslak* sous le thème *Mon cher Jean-Guy, c'est à mon tour.*

Tous ceux qui ont eu la chance de voir Jean-Guy Moreau dans *Tabaslak* ou dans son dernier spectacle, *Mon cher René, c'est à ton tour*, seront ravis de l'applaudir à la télévision. Quant à ceux qui n'ont pu se rendre à la Place des Arts, ils apprécieront à sa juste valeur cet imitateur hors-pair.

Parmi les personnages que Jean-Guy fera revivre pour les téléspectateurs, on verra Sonny Turcotte, le «bouncer» et Guy Godin, le comédien. Jean-Guy Moreau organise également une rencontre assez imprévue entre le Gilles Vigneault de Natashquan et celui de Montréal, rencontre à laquelle il a également invité l'incomparable Sol.

Les critiques de spectacles de tous les grands quotidiens francophones et anglophones: La Presse, Le Devoir, Le Soleil, The Gazette, The Montreal Star, ne tarissent plus d'éloges à l'endroit de Jean-Guy Moreau. Et pour une fois, le grand public est d'accord avec les critiques. Un spectacle de ce «magicien de l'imitation», c'est une bouffée d'air frais, un rayon de soleil, une détente parfaite et du grand art, comme personne d'autre ne peut en réussir.

Louis-Guy Lemieux écrivait, dans Le Soleil de Québec, en mars 76: «Moreau donne ses lettres de créance à l'imitation... Nous savions déjà que Jean-Guy Moreau était drôle. Nous savions qu'il pouvait, mieux que quinconque, imiter une quinzaine de personnages publics d'ici. Nous savons maintenant qu'il est un grand comédien, un homme de scène total. Nous savons maintenant aussi qu'il n'est pas au bout de ses ressources, que l'avenir lui appartient.»

Pierre Beaulieu, du journal Le Devoir, a rencontré Jean-Guy Moreau au lendemain de la centième de *Tabaslak* et il écrivit à ce moment-là: «Nous avons longuement parlé de ce spectacle qui venait en quelque sorte de révolutionner le métier d'imitateur au Québec. Jusque-là, on s'était contenté de bien imiter techniquement des gens connus, des personnalités du milieu artistique ou politique. Jusque-là, les spectacles d'imitateurs consistaient toujours en de petits sketches isolés, sans lien aucun les uns avec les autres... Jean-Guy Moreau, lui, venait d'innover. Il s'était penché sur l'histoire du Québec et nous l'avait présentée à travers des voix et des visages qui nous étaient familiers.» Au cours de leur conversation, Jean-Guy Moreau avait dit à Pierre Beaulieu: «Faire de l'imitation, c'est beaucoup plus que caricaturer Lévesque, Trudeau ou Pierre Lalonde. C'est ça, bien sûr, mais c'est aussi autre chose. Ce que j'aimerais faire dorénavant, c'est me consacrer davantage à la recherche de personnages stéréotypés. Il y a moyen de caricaturer l'étudiant de CEGEP, le policier, le «rocker», le chômeur qui n'a rien à perdre mais qui a tout de même l'impression qu'on veut tout lui enlever.»

Jean-Guy Moreau donnera son spectacle dans des décors de Claude Giraud, avec des costumes de Jeanne d'Arc Bergeron et des maquillages de Jacques Rivest. Direction musicale: Marcel Rousseau. Direction technique: Guy Desmarais. C'est une réalisation de Jean Bissonnette, assisté de Denise Roger.

F. C.

Une pièce mystique d'August Strindberg

A l'affiche des **Beaux Dimanches**, le 27 mars à 20 h 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada: **Pâques** de Strindberg.

Dramaturge génial, un des plus grands que la Suède ait produits, August Strindberg a eu une vie si tourmentée qu'il en a parfois frôlé la folie. Son enfance a été malheureuse; sa vie sentimentale, un véritable échec: ses trois mariages successifs ne lui ont pas apporté le bonheur. Passionné mais instable, Strindberg a toujours été un individualiste exacerbé en quête d'absolu. Influencé par la pensée de Kierkegaard et celle de Nietzsche, par une sorte de romantisme à la Rousseau, tenté tour à tour par l'athéisme et le mysticisme, le grand écrivain suédois s'est livré inconsciemment, dans toutes ses oeuvres dont la plupart sont authentiques. Les confidences qu'il livre au public dans des drames comme *Père, Mademoiselle Julie, la Danse de mort, Orage, le Pélican* sont celles d'un homme dont l'intelligence, la sensibilité, le génie ont transcendé l'apitoiement sur soi-même.

Dans **Pâques**, par exemple, August Strindberg fait sans doute allusion à un chapitre pénible de sa propre vie. Qu'il ait vécu véritablement ce drame ou qu'il ait fait appel à son imagination pour nous le raconter, peu importe; le résultat frappe le spectateur par son authenticité, sa sensibilité, voire son mysticisme. A l'époque où Strindberg a écrit **Pâques**, il devait «croire absolument», selon son caractère entier. L'oeuvre baigne dans un climat de spiritualité, de résignation chrétienne, de soumission à la volonté divine, à un point tel qu'on la croirait due à la plume d'un dramaturge québécois d'avant la révolution tranquille.

Soutenue par la musique des *Sept dernières paroles du Christ* de Haydn, la pièce de Strindberg se déroule comme les trois mouvements d'un trio classique. 1er acte: Jeudi saint ou *Maestro adagio;* 2e acte: Vendredi saint ou *Pater dimitte illis*, et 3e et dernier acte: Samedi saint ou *Adagio.* L'action se passe dans une petite ville de Suède où la famille Heyst s'est réfugiée après un scandale financier. Par négligence, goût du lucre ou «par orgueil», comme prétend Mme Heyst, le père a dilapidé la fortune de bon nombre de ses concitoyens. Accusé et condamné, il purge sa peine dans cette ville où sa femme, son fils aîné et la fiancée de celui-ci sont venus s'installer.

Pâques a été réalisé en janvier dernier par Jean-Paul Fugère, assisté d'Aimée Cacopardo.

Fernand Côté

Louise Turcot et Marcel Girard



DES ÉMISSIONS POUR TOUS À CKSB
Semaine du 25 au 31 mars

Vendredi:

20h00: **PREMIÈRES**

"Majorie" de Monique Proust et Mimi Simard.

"Marjorie" est le deuxième essai radiophonique de Mimi Simard et Monique Proust, le premier ayant été "L'Ultimatum" qui avait attiré l'attention du jury lors du Concours des oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada. "Marjorie" nous fait entrer dans l'univers d'une animatrice responsable d'un courrier du coeur qui reçoit un flot de confidences de la part de femmes le plus souvent angoissées, timorées et hésitantes, en fait, prises dans le carcan familial. Elle tente de régler leurs problèmes mais ses réponses et ses conseils la trahissent, découvrant sa propre impuissance. Comment pourrait-elle en effet venir en aide à ces femmes alors qu'elle-même se trouve plongée dans les mêmes difficultés et qu'elle n'arrive pas à échapper aux tares que lui a léguées la vie?

Une analyse psychologique subtile où, une fois de plus, Mimi Simard et Monique Proust révèlent un réel talent d'écrivains.

Samedi:

16h00: **DIALOGUE**

"L'indépendance des peuples". On vous fera entendre, au cours de l'émission, une conférence prononcée par le Père Richard Arès, s.j., le 2 mars dernier, au cours de laquelle il abordait plus précisément les projets d'avenir du peuple Canadien-français et les implications de l'Eglise du Canada dans ce mouvement. Pour tous ceux qui s'intéressent à la cause du séparatisme, voici l'occasion de voir comment l'Eglise réagit devant cette situation politique.

18h00: **VOIX ET RYTHMES DU PAYS**

De Windsor.

Enregistrement fait le 12 février dernier à l'Ecole secondaire de Belle-Rivière près de Windsor.

En vedette: Le Café Chantant, groupe de 30 étudiants-amateurs du niveau secondaire de North Bay en Ontario

Chansons de Michel Fugain, Mireille Mathieu et folklore.

Animateur: Normand Séguin.

19h00: **L'OPÉRA DU METROPOLITAN**
"Andrea Chenier" d'Umberto Giordano.

Dimanche:

10h00: **ENTRETIENS**

Réflexions sur le génocide au XXe siècle.

Lundi:

18h30: **LA SOIRÉE DU HOCKEY**

Montréal à Détroit

22h00: **BOOK CLUB**

"Dictionnaire de la langue québécoise rurale" de David Rodgers.

Mardi:

11h00: **L'AMI BOULANGER**

Emission spéciale d'une heure avec Monique Leyrac.

22h00: **L'ART AUJOURD'HUI**

"La nostalgie n'est plus ce qu'elle était..."

Simone Signoret parle de son livre paru cette saison aux Editions du Seuil.

"Avant d'être une dame qui fait un livre, c'est probablement parce que je suis comédienne que, d'instinct, depuis toujours, sans le savoir, je m'arrête aux choses et aux gens, parce qu'au fond, c'est dans les choses et les gens, et dans les gens surtout, que je puise ce qu'un jour ou l'autre, je serai amenée à resservir dans un personnage".

Interview à Paris: Michael Gibson.

Les dimanches après-midi... chez Jacques Boulanger

Chaque dimanche de 13h à 17h, c'est chez Jacques Boulanger que nous passons l'après-midi. Il y reçoit des amis et des vedettes, et, ensemble, ils écoutent de la musique. Au cours de l'après-midi, Jacques s'entretient avec l'invité du jour et celui-ci nous propose d'écouter des disques de son choix. Voici la liste des artistes qui seront invités jusqu'au mois de juin: Ricet Barrier, Michel Tremblay, Maxime Leforestier, Nicole Croisille, Nicole Rieux, André Gagnon, Zouc, Jean Musy, Robert Paquette, Daniel Guichard, Diane et Bréjean, Breton et Cyr et une heure consacrée à Emile Nelligan. Nous vous avertirons de la date exacte de ces participations par des messages diffusés sur nos ondes.

Femme d'aujourd'hui
samedi 26, 14 h 00
semaine du 28, 13 h 35

Les Grandes Films
jeudi 31, 19 h 30

Des sujets pleins d'intérêt

La reprise hebdomadaire de **Femme d'aujourd'hui**, le **samedi 26 mars** à 14 heures, consistera en la présentation du film intitulé: *Aperçu du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ce film tente de répondre à la question: la réputation du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'être une région dynamique est-elle fondée? Pour parler de cette région du point de vue économique, social et culturel, on a fait appel à des gens de cette partie du Québec. Il y sera également question de la situation de la femme, du nombre d'associations féminines que l'on y trouve, du marché du travail, du taux de chômage, des industries régionales, de l'implication des greves de l'ALCAN et d'autres points d'intérêt se rapportant aux Saguenéens et aux Jeannois.

On entendra alors les témoignages des participants suivants: Alyne et René Tremblay, agriculteurs d'Alma; Rachel Ouellet, conseiller pédagogique à l'éducation des aduites à la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean; Christiane Laforge, journaliste au «Quotidien» de Chicoutimi; Gisele Simard, épouse d'un travailleur à l'ALCAN d'Arvida, et Louis-Marie Bouchard, géographe et délégué régional de l'OPDQ de Chicoutimi.

Animatrice: Micheline Archambault; recherche: Colombe Métivier; réalisateur: Jean-Pierre Ratté, de Québec.

Le **lundi 28 mars** à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente une émission spéciale axée sur *l'Erotisme*. On en parle tellement aujourd'hui dans la presse, à la radio et à la télévision que, dans l'esprit de trop de gens, l'érotisme se confond avec la pornographie. L'équipe de **Femme d'aujourd'hui** s'est préoccupée justement de préciser la différence entre les deux notions. Avec les invités de l'émission: Jacques Bouchard, publicitaire; Francine Chabot et Jean-Yves Desjardins, sexologues; Denise Gagné, peintre, et Brigitte Purkhardt, comédienne, l'animatrice et recherchiste Hélène Roy prend bien soin de définir l'érotisme, de noter les différences entre l'érotisme et la pornographie, de préciser si l'érotisme est simplement relié à la sexualité, et enfin, d'analyser le concept de la passivité de la femme dans l'amour. Parmi les questions posées aux invités, on peut noter: Quelle est votre définition de l'érotisme? Quelles sont les images qui vous viennent à l'esprit quand je dis le mot érotisme? On parle beaucoup de sexualité, pas assez d'érotisme? Les gens vivent-ils leur érotisme par procuration?

Cette émission sur l'érotisme est une réalisation de Louis-Philippe Beaudoin. Montage: Elise Anctil

Femme d'aujourd'hui présente, le **mercredi 30 mars**, un *multiplex:* Vancouver-Toronto-Québec-Jonquiere-Montréal sur *les Nouvelles Alliances*.

Selon l'évolution normale de notre société mais surtout grâce aux efforts de sensibilisation à la situation de la femme dans le monde, les modeles traditionnels d'union de l'homme et de la femme sont de plus en plus remis en question. On se demande notamment si cette préoccupation est générale chez la femme et à quel degré elle est partagée par l'homme, si ces nouveaux types d'alliance ont des conséquences prévisibles ou déjà vécues dans les relations sexuelles, émotives, affectives, inter-personnelles, etc.

Ce *multiplex* a été rendu possible grâce aux réalisateurs et aux animatrices de Vancouver: Judy Regan et Danièle Bouchard; Toronto: Jean-Marc Thériault et Monika Mérinat; Québec: Jean-Pierre Ratté et Micheline Archambault; Jonquière: André Bouchard et Danielle Dubé, et Montréal: Claude Routhier et Françoise Faucher.

Le **vendredi 1er avril, Femme d'aujourd'hui** propose une interview de Louise Arcand avec la grande comédienne Monique Mercure, entourée de ses trois enfants: sa fille Michèle, chanteuse, guitariste et compositeur; ses fils jumeaux **Christian** et **Daniel**. Christian joue de la cithare et du tablas (sorte de tambour) et Daniel est pianiste. Pour les téléspectateurs, il sera particulièrement agréable de connaître ces deux facettes de la personnalité de Monique Mercure: la mère et la musicienne, car elle est aussi éprise de musique que ses enfants.

C'est une réalisation de Claude Routhier.

«Alfred le Grand, vainqueur des Vikings»

A l'affiche des **Grands Films** le jeudi 31 mars à 19 h 30, *Alfred le Grand, vainqueur des Vikings*, un drame historique réalisé par Clive Donner, avec David Hemmings, Michael York, Prunella Ransome et Colin Blakeley.

Aux environs de l'an 871, l'Angleterre était divisée en une infinité de petits royaumes saxons. Dans l'un de ceux-ci, le Wessex, le roi se meurt au moment où, justement, son frère, le prince Albert qui l'ignore, se prépare à prendre la bure et à faire serment de ne jamais tuer d'êtres humains.

Par ailleurs, le roi de Mercie et sa fille Edwige sont en visite à la cour. Le prince Alfred s'éprend d'Edwige et veut l'épouser. Mais le jour de leurs noces, le roi de Wessex décède et Alfred lui succède. Ce dernier, persuadé que son mariage n'a été qu'un stratagème pour le détourner de la vie religieuse et le faire monter sur le trône, renonce aux épousailles et viole Edwige...

Pendant ce temps, l'Angleterre est ravagée par les incursions sanglantes de Gudrun et de ses Vikings. Obligé de traiter avec l'ennemi, Alfred leur cède un trésor et sa femme. Celle-ci, après avoir donné naissance à un fils d'Alfred dans le camp des Vikings où elle est prisonnière, devient la maitresse de Gudrun.

Alfred, réfugié dans les marais, fait alliance avec les hors la-loi et prépare une contre-offensive...

Micheline Archambault



Monique Mercure



Louise Arcand



Alfred le Grand, vainqueur...



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

26 mars

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 LES EXCLUS
12:30 CHRONIQUE DE FRANCE
13:00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques
''VOLLEYBALL'' (2e de 8)
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:30 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
''PIERROT ET COMPAGNIE''
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
''LA BROQUERIE vs PETIT SEMINAIRE''
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
''RED WINGS vs CANADIENS''
21:30 COSMOS 1999
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur Gaetan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA
La Faute de l'abbé Mouret. Drame réalisé par Georges Franju, avec Francis Huster, Gillian Hills et André Lacombe. D'après le roman de Zola. A la suite d'un coup de sang qui l'a rendu amnésique, un prêtre est soigné par la nièce d'un libre penseur. Le prêtre connait les émotions de l'amour et lorsqu'il recouvre la mémoire, la jeune fille vient le relancer (Fr.-It. 70).
24:45 CINE-NUIT
Céremonie secrète. Drame réalisé par Joseph Losey, avec Mia Farrow, Elizabeth Taylor et Robert Mitchum. Une jeune fille aborde une inconnue dans un cimetière et l'invite a venir chez elle. La jeune fille prend l'étrangère pour sa mère décedée (68)

DIMANCHE

27 mars

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS
''LES EXPOS EN FLORIDE''
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
''Les Espaces''
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Theme «Mon cher Jean-Guy, c'est à mon tour». Jean-Guy Moreau, entouré de Sylvain Lelievre et Jacqueline Barrette. J.-G. Moreau: extr. de la revue «Tabaslak»; imitations de Sonny Turcotte et Guy Godin; confrontation fictive entre le Gilles Vigneault de Natashquan et celui de Montreal et rencontre avec Sol. Dir. musicale: Marcel Rousseau. Réal.: Jean Bissonnette.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Pâques. Pièce d'August Strindberg. Avec Yolande Roy, Marcel Girard, Anne Dandurand, Louise Turcot, André Doucet et Yves Massicotte. L'action se passe entre le Jeudi saint et le dimanche de Pâques. Un père avait negligé de payer ses dettes, exposant ses enfants à la honte et à la ruine. Mais le creancier le plus redoutable se souvient d'un service que lui a jadis rendu le pere et il pardonne. Réal.: Jean-Paul Fugere.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
23:00 TELEJOURNAL
23:15 SPORTS-DIMANCHE
23:30 CINE-CLUB
L'Authentique Procès de Carl Emmanuel Jung. Documentaire réalisé par Marcel Hanoun, avec Gerard Vaudran, Michel Lonsdale et Raymond Jourdan. Carl Emmanuel Jung, paisible fonctionnaire allemand, mélomane averti et pere exemplaire, subit son proces pour avoir signé l'arrêt de mort de milliers de juifs, durant la guerre de 1939-45

LUNDI

28 mars

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''L'HOMME AU CERVEAU GREFFE'' Drame
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 POPOL
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
A vous, mes anges. Avec Farrah Fawcett-Majors, Jaclyn Smith et Kate Jackson. Trois femmes détectives travaillent pour un patron qu'elles ne voient jamais et qui leur confie la mission de confondre les propriétaires d'un vignoble dont ils ont hérité à la suite d'un meurtre (USA).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
Documentaire réalisé par Arthur Lamothe. Avec Marcel Jourdain. «L'Autre Monde». Les vieux Indiens parlent aux pierres pour entrer en communication avec les esprits. En termes indiens, on appelle cette manifestation la «suerie» (dernière).
24:05 CINEMA
Un peu de soleil dans l'eau froide. Drame réalisé par Jacques Deray, d'après Françoise Sagan, avec Claudine Auger, Marc Porel, Judith Magre et Bernard Fresson. Un jeune journaliste deprimé part chez sa soeur, à Limoges. Dans ce milieu provincial fortuné, il decouvre une jeune femme mariee avec laquelle il vit le grand amour. Mais de retour a Paris, la lassitude reprend ses droits (Fr. 71).

MARDI

29 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE VIOL''. Science fiction
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
''PLUS GRAND CERVEAU DU MONDE'' (2e)
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invitée. Solange Nobécourt. Psychanalyste, elle a été l'élève du celebre docteur Jacques Lacan. Elle est très intéressée par la mystique. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
PROPOS ET CONFIDENCES
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Louis Gagnon, commissaire au CRTC, se raconte (1re de 4). «Naissance d'un journaliste». Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Pendulum. Policier réalisé par George Schaffer, avec George Peppard, Jean Seberg et Richard Kiley. L'arrestation d'un dangereux névrosé a mérité une promotion à un policier. Mais voilà que la Cour suprême casse le jugement qui condamnait le meurtrier. D'autre part, l'épouse du policier, qui entretenait une liaison, est assassinée dans son lit avec son amant. Les soupçons se portent sur le mari trompé (USA 68).

MERCREDI

30 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 LE RIRE
Emission humoristique (1re de 2). Avec Raymond Devos, Yvon Deschamps, Jean-Pierre Chabrol, Lawrence Durrell, Jean Carrière, Antoine Blondin et la participation de Gilles Vigneault et de Sol. Séquences de «Wayne and Shuster» et de «Johnny Wayne». Réal.: Roger Fournier.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup: «Une croisière sur le St-Laurent et le Saguenay à bord du yacht L'Epaulard». M. Levis Ross, des Bergeronnes, nous fait connaitre le mode de vie des baleines. — Mme Jeannot Lavoie de l'Anse St-Jean: l'histoire de la Madone qui surplombe le Saguenay. Anim.: Denise Roussel; Interview: Gervais Desbiens; rech.: Gilles Gosselin. Real.: Claude Aube.
24:00 CINEMA●
Charlie Chaplin: Monsieur Verdoux. Comedie réalisee et interpretée par Charlie Chaplin, avec Martha Raye. Monsieur Verdoux est un employé modèle, bon époux, bon père. Ses activites parallèles en surprendront plusieurs (USA 48).

JEUDI

31 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE GRAND SECRET''. Documentaire
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 MOHICANS DE PARIS
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
Alfred le Grand, vainqueur des Vikings. Drame réalisé par Clive Donner, avec David Hemmings, Michael York, Prunella Ransome et Colin Blakely. En l'an 871, le prince Alfred, du royaume de Wessex, renonce à la vie monastique afin de prendre la tête d'une armée de paysans et repousser les envahisseurs danois (Brit. 69).
22:00 MON PAYS, MES AMOURS
«Un Portugais, c'est ça». Documentaire réalisé par Michel Belaieff. Des Montréalais d'origine portugaise confient certaines caractéristiques de leur ethnie: leurs aspirations, leurs loisirs, ce qu'ils attendent de leur nouveau pays et ce qu'ils lui apportent.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.
24:05 BRIGADE SPECIALE
Série policière réalisée par Dennis Vance. Avec George Sewell, Roger Rowland et Geoffrey Bayldon. «Les Chemins de la liberte». Un quinquagénaire idéaliste a piégé le centre des données d'une banque importante et garde une femme de ménage en otage. Il menace de tout faire sauter si une activiste noire n'est pas mise en liberté et conduite dans un pays de son choix.

VENDREDI

1er avril

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''CRAMPONNE-TOI JERRY''
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 TOURNOI DE GOLF LADY SCOTT
21:30 SCENARIO
''ECHEC ET MAT'' (2e)
22:00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 CINEMA
''JULES LE MAGNIFIQUE''
Documentaire de Michel Moreau. (Canadien 76)
00:10 CINE-NUIT
Chobizenesse. Comédie satirique réalisée et interprétée par Jean Yanne, avec Robert Hirsch, Catherine Rouvel, Paul LePerson et Ginette Leclerc. Un producteur de spectacles se trouve dépourvu de ressources financières. Il sollicite la commandite de gros industriels qui acceptent par admiration pour sa vedette. En cherchant à rengager celle-ci qui l'a quitté, le producteur fait la connaissance d'un musicien génial qu'il exploite (Fr. 75).

VOYAGE EN FLORIDE

(suite)

Nous aurions aimé visiter la ville de Plains, à quelques milles d'où nous nous trouvions, ville du président Jimmy Carter et où son frère gère l'hôtel du lieu, mais les chemins étaient trop glissants ce soir-là pour circuler. Atlanta, une autre ville de la Georgie, est une ville très moderne. Nous nous arrêtons à Cordele, centre où l'on cultive le melon d'eau, les patates sucrées, les noix "pecan", les arachides, les cantaloupes, etc. Cette ville compte aussi beaucoup d'industries. A Waycross, il y a le marché des fourrures, du tabac, du miel, des noix, des cigares, etc. Bientôt, les pins de la Georgie disparaîtront derrière nous et les palmiers de la Floride apparaîtront.

Floride. Jacksonville, St. Augustine, la plus ancienne ville des Etats-Unis, dit-on, où il y avait le marché d'esclaves. Eglise espagnole, musée, boutiques, etc. Nous partons pour Daytona Beach, pays du soleil et des belles plages. Nous passons la soirée à l'hôtel Hawaiien. M. et Mme François Tisseur, de Montréal, qui passent l'hiver en Floride, viennent à notre rencontre. Nous sommes heureux de revoir nos anciens paroissiens. M. Tisseur fut gérant de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Jean-Baptiste durant plusieurs années. Belle soirée. C'est l'anniversaire de deux de nos voyageurs et nous célébrons.

Au matin, nous partons pour Orlando pour visiter le monde merveilleux de Walt Disney. Le Cap Kennedy n'est pas loin de là. Aux jardins Cypress, nous admirons les fleurs et plantes les plus variées. Les vergers d'oranges ont subi cette année des dégâts par le froid.

Fort Lauderdale, ainsi nommé en l'honneur du major William Lauderdale, est, nous dit-on, la "Venise" de l'Amérique à cause de ses immenses marinas qui accommodent pas moins de 15,000 bateaux de plaisance. Ce soir, nous allons aux courses de chiens (Hollywood dog races).

Dimanche, nous assistons à la messe à Fort Lauderdale dans la cathédrale Saint Anthony. Le chant est beau et nous remarquons dans l'église une grande piété et beaucoup de dévotion. Le soir, nous prenons part à une veillée organisée par l'hôtesse et on s'amuse au bingo et aux cartes, on chante, on raconte des histoires, et on rencontre la chanteuse Lily, de Montréal.

Au matin, nous partons pour Miami où nous prenons le bateau qui nous fait voir les maisons des millionnaires retirés en Floride. Nous visitons ensuite le "seaquarium de Miami".

Nous prenons le dîner à Fort Myers. On fait des photos du groupe. Belle journée, chaude, agréable. Puis, tout à coup, on entend un grand bruit, et des sirènes d'ambulances. Nous apprenons qu'un avion s'est écrasé quelque part près de là.

[Mme Arthur Vermette]

(à suivre)

Lorette

Voici les noms des gagnants du tirage du Saint John's Men's Club. Le tirage eut lieu à Morden le 19 février 1977. La gagnante de la motoneige fut Mme Bella Aisaican de Broadview, Saskatchewan; le stéréo fut gagné par Mme Florence Bell de Winnipeg.

...

Si vous vous demandez si ça vaut la peine d'avoir un thé paroissial, je crois que je peux vous donner la réponse. Après vérification, je vous apporte le profit total de tous les thés qui ont eut lieu depuis 1966. Ceci est un beau montant de $7,-711.61.

Rendez-vous avec vos parents et amis à la salle paroissiale de Lorette le 3 avril, et nous verrons un 11e thé paroissial qui sera une réussite. En même temps, pensons que c'est aussi notre fête du centenaire. Double raison pour s'y rendre.

Denise Manaigre

O

Le lundi 28 mars il y aura une assemblée des Chevaliers de Colomb, à la salle paroissiale, à 8 heures du soir. M. B. Berthelette, député du District, sera présent. Tous les Frères Chevaliers sont invités à y assister.

Le dimanche 27 mars, à Notre-Dame-de-Lourdes: Initiation de Chevaliers de Colomb suivie d'un banquet et d'une soirée sociale.

M. Léo Dubois, Grand Chevalier, demande aux Frères Chevaliers de Lorette qui doivent prendre l'autobus pour aller à Notre-Dame-de-Lourdes, de se rendre à l'hôtel Dawson à 10 heures a.m., c'est-à-dire immédiatement après la messe de 9 heures a.m.

...

Nous souhaitons un prompt rétablissement aux malades de la paroisse: Mme Yvonne Dugal, hospitalisée à Sainte-Anne; Mme Urbaine Marcoux, à l'hôpital de Saint-Boniface ainsi qu'aux autres malades pour qui nous devons un souvenir dans nos prières.

Rosa Therrien

LA S.F.M. NOUS INFORME

Le carnaval du centenaire de Saint-Jean-Baptiste



Ici, on se costume. . .



La reine, Colette Lafond



Ti-Jean Carnaval, Léo Dupuis



Les championnes du sciage de la pitoune, Jeannette Saint-Godard et Rose Chèvrefils

Gagnants des concours

CONCOURS DE BARBES

1ère catégorie - avant le 1er janvier 1977
1er prix: Léo Dupuis
2e prix: Richard Dupuis

2e catégorie - après le 1er janvier 1977
1er prix: Gilles Sabourin
2e prix: Marcel Beaudette

CONCOURS DE SCIAGE DE PITOUNES

- Hommes

1er prix: Florent Dupuis - en 8 secondes
Georges Sabourin
2e prix: Renald Bergeron - en 8½ secondes
Richard Dupuis

- Femmes

1er prix: Jeannette Saint-Godard - 53 secondes
Rose Chèvrefils
2e prix: Béatrice Chèvrefils - 56 secondes
Rose Chèvrefils

TIR AU POIGNET

- Hommes

Poids lourd - Denis Dupuis
Poids moyen - Raymond Saint-Godard
Poids léger - Alain Saint-Godard

- Femmes

Poids lourd - Florence Fillion
Poids moyen - Lise Grégoire
Poids léger - Juliette Blouin

SOUQUE À LA CORDE - Maurice Dionne

COORDINATION - Équipe "Oldtimer" de Hockey

TOURNOI DE HOCKEY "PEE-WEE" - Saint-Joseph

BALLON — BALAI - Le conseil étudiant

HOCKEY - Chevaliers de Colomb

REINE : Colette Lafond
PRINCESSES : Mona Sabourin
Mona Marion

Le comité du carnaval tient à remercier et féliciter tous ceux qui ont contribué à faire de ce carnaval un succès sans précédent. Tous verront fructifier leurs efforts avec les améliorations qui seront apportées au parc régional à Saint-Jean-Baptiste. Cette fin de semaine a prouvé que lorsqu'on s'unit, on grandit selon le thème de notre année du centenaire: "S'unir pour grandir".

La Page de Bicolo ...



Voici le printemps!
Le temps des sucres dans l'est de notre pays.
Moi j'adore le sirop et le sucre d'érable!

Bicolo

Allons aux sucres!

Eh oui! avec mes amis de l'école Lavallée allons faire une partie de sucre. Lis bien ce qu'ils nous disent sur la fabrication du sucre et du sirop d'érable. C'est intéressant le temps des sucres au Québec.

MON ÉCOLE

J'ai reçu de belles nouvelles de plusieurs écoles. J'en ferai paraître à chaque semaine. Si tu veux m'envoyer des nouvelles de ton école, parles-en à ton professeur et écris-moi ce qui se passe chez vous.

Voici des nouvelles de l'école LAVALLÉE

Cher Bicolo,

La 5e année de l'école Lavallée fait un projet à propos de la fabrication du sucre d'érable. On décore notre classe comme une cabane à sucre. Deux garçons dans notre classe ont déjà construit une petite cabane à sucre avec du bois. Je veux te dire comment on fait du sirop et du sucre d'érable.

Les hommes entaillent des trous dans l'érable et placent les goudrelles dans les trous. Ils accrochent les seaux sous les goudrelles.

Quand les seaux sont pleins, ils versent l'eau d'érable dans les tonneaux. Les tonneaux sont conduits à la cabane à sucre. Ils font bouillir l'eau d'érable dans l'évaporateur. Quand l'eau d'érable est épaise ça devient du sirop et quand c'est plus épais, ça devient du sucre.

Quand notre projet sera fini, notre maîtresse va nous permettre de faire de la tire dans notre classe. J'ai hâte!

Ton amie,

Jacqueline Mignot

Merci à tous les élèves de la 5e année qui ont écrit. J'étais très heureux que vous m'aidiez à faire cette page sur "Le sucre d'érable".

Bicolo

Cher Bicolo,

Merci pour mon pantin, mon calendrier et ma crèche. Je les aime bien. Je veux te remercier pour ça.

Ton amie
Myriam Chancy
Saint-Boniface, Man.,

Cher Bicolo,

Merci pour la belle montre que j'ai reçue à Noël. Maintenant, je peux savoir quand revenir à la maison quand je pars.

J'espère pouvoir gagner encore.

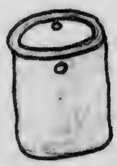
Sylvain Fillion
Saint-Jean-Baptiste, Man.,



La feuille d'érable
par
André Jolicoeur



Le traîneau et le tonneau
par Alain Malo



Seau



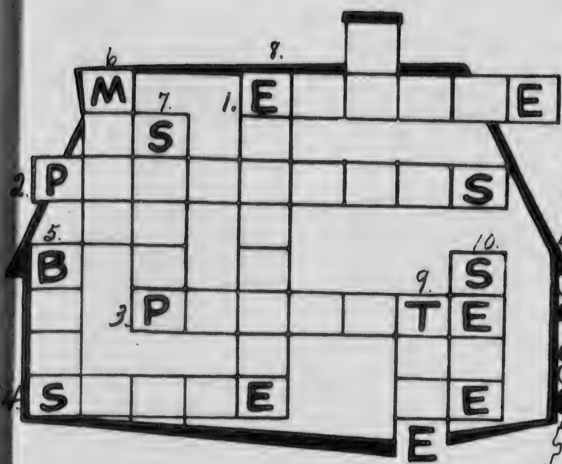
Samares



Goudrelle

par Nicole Philippot

La Cabane à sucre ....



MOTS CROISÉS

Horizontal:

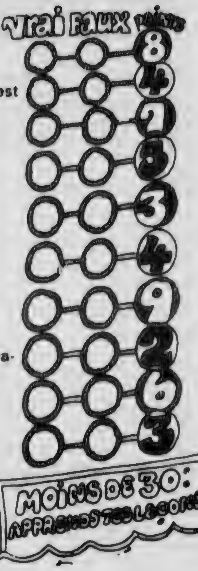
1. L'arbre qui nous donne de l'eau sucrée.
2. Saison durant laquelle les érables coulent.
3. Sorte de cuillère pour prendre la tire.
4. Ce qui advient de la sève après l'avoir fait bouillir.

Vertical:

5. Endroit où se trouve une érablière.
6. Mois durant lequel les érables coulent.
7. Un délice qui vient de l'eau sucrée bouillie.
8. Coupure que l'on fait dans l'arbre pour le faire couler.
9. Fait avec du sirop d'érable.
10. Liquide qui circule dans un arbre.

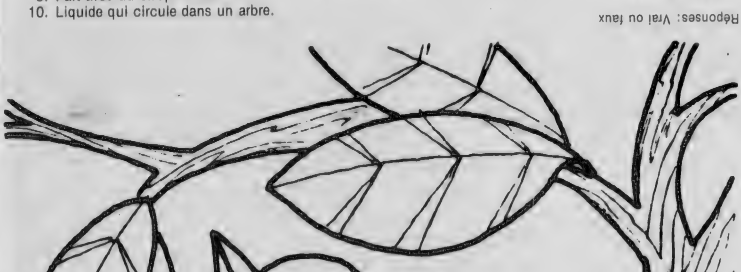
LE PRINTEMPS

1. Le printemps commence le 21 avril
2. Quand c'est le printemps au Canada, c'est l'hiver en Australie
3. Le printemps est le temps des semailles
4. La rose est une fleur de printemps
5. Les veaux naissent au printemps
6. La flore est l'ensemble des animaux
7. Les nuits s'allongent au printemps
8. Les oies sauvages sont des oiseaux migrateurs
9. Une nichée est une couvée d'oiseaux
10. Il faut arroser les fleurs du printemps



Réponses: Vrai ou faux

1. Faux: 21 mars.
2. Faux: c'est l'automne.
3. Vrai.
4. Faux: de l'été.
5. Vrai: au tout début et même un peu avant.
6. Faux: c'est l'ensemble des plantes.
7. Faux: elles raccourcissent.
8. Vrai.
9. Vrai.
10. Faux: pas au début du printemps.



C'est le printemps! Bientôt tu verras des petits nids et des oisillons. Colore ceux-ci à ton goût!

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

MEMBRE GAGNANT
No 966 – Michèle Dumaine, 10 ans
89 Poplar Wood
Saint-Vital, Manitoba

3901 Giselle Choquette, Saint-Boniface
3902 Pierre Archambault, Sainte-Anne
3903 Jacques Archambault, Sainte-Anne
3904 Luc Archambault, Sainte-Anne
3905 Norman Viallet, Haywood
3906 Pauline Viallet, Haywood
3907 Dominique Nayet, Saint-Pierre
3908 Edith Nayet, Saint-Pierre
3909 Tina Delannoy, Winnipeg
3910 Suzanne Ferrand, N.-D.-de-Lourdes
3911 Carolyn Ferrand, N.-D.-de-Lourdes
3912 Carmel Brûlé, Ile-des-Chênes
3913 Renée Brûlé, Ile-des-Chênes
3914 Lunne Tremblay, Lorette
3915 Suzanne Allard, Winnipeg

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ---------------------------
Adresse: ---------------------------

Code postal: ---------------------------
Ville: ---------------------------
Age: ---------- **Grade:** ----------

Louis Riel... (suite)

L'éducation est donc à la fois du ressort des parents et des éducateurs. Constater un tel fait ne constitue en rien la contestation du droit des parents. Bien au contraire, cela revient à montrer **qu'ils sont en droit de s'attendre à une aide efficace que vous avez pour devoir de la leur procurer.** C'est ce que vous avez fait en embauchant des éducateurs professionnels et dont vous êtes tenus de répondre devant les parents. Ces mêmes éducateurs vous ont soumis un programme qui leur a coûté plusieurs années d'efforts; or **vous êtes prêts à le rejeter** et cela en dépit du soutien par un très grand nombre de parents, en dépit de toutes les raisons militant pour son adoption et sans aucune justification de son rejet.

Que faut-il en penser? Soit que vous avez des motifs sérieux pour rejeter le programme des professeurs et alors il faut les donner, soit que vous n'en avez pas et alors il est permis de vous accuser de faillir à votre tâche pour les raisons suivantes: 1) En embauchant un personnel en qui vous n'avez pas confiance. 2) En demandant aux parents de continuer à lui confier l'éducation de leurs enfants, et dans ce cas de quel droit? 3) En paralysant ce personnel, car ayant pris position pour l'instauration progressive du programme "A", comment peut-il continuer à dispenser un enseignement "B" sans avoir la conviction qu'un tel programme soit pour le bien des élèves dont il a la charge?

Il s'ensuivra que **le droit des parents à une saine éducation de leurs enfants se trouvera aboli et vous en aurez été les premiers responsables.**

3) Examen du troisième argument:

"Nous ne voulons pas perdre l'appui d'un certain nombre de parents et accentuer ainsi la division."

Ce sentiment vous honore, mais "bien fou qui veut contenter tout le monde et son père". D'ailleurs vous n'êtes pas là pour plaire, mais pour décider. Pour vous aider à le faire procédons logiquement et voyons qui est véritablement pour la

(suite, page 19)



Soeur Ruth Hickey, vice-présidente de l'Hôpital de Saint-Boniface, vient d'annoncer la nomination au poste de directrice du service des relations publiques de l'institution, de Mademoiselle Patricia Desjardins. Mademoiselle Desjardins, qui était antérieurement assistante à la direction de ce service, possède une *vaste expérience dans le domaine de l'éducation et du service social.*

"MARRIAGE ENCOUNTER"

Pour couples de langue française. "Prendre une fin de semaine de ma vie pour apprendre à vivre le choix de ma vie, mon mariage".

Du 15 au 17 avril 1977, à Villa-Maria, Saint-Norbert. Vendredi soir, 8h p.m., à dimanche, 4h30 p.m.

Renseignements et réservations: 269-2114.

Nécrologie

REMERCIEMENTS

Mme Armande Lagassé et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, messages, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Jeffrey Lagassé. Un merci spécial à l'abbé Lafond, curé, au Père Ron Léger, et au Père Dionne de Sainte-Anne, célébrants, à MM. Aurèle Desaulniers et Alphonse Fournier, chantres, et à Mme Desaulniers qui touchait l'orgue. Merci aussi aux dames de la paroisse Saint-Eugène qui ont préparé et servi le goûter, ainsi qu'aux porteurs.

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.



ÊTES-VOUS EXPERT-COMPTABLE?

Si vous recherchez une carrière stimulante et variée, Revenu Canada, Impôt vous l'offre. Nous avons en ce moment des postes disponibles pour des vérificateurs et des comptables. Vous pouvez devenir spécialiste du fisc et acquérir une expérience considérable en vérifiant les registres financiers de toutes sortes d'entreprises, aussi bien ceux de l'entrepreneur le plus modeste que ceux de grandes corporations.

EXCELLENTS TRAITEMENTS ET BÉNÉFICES

Si vous êtes engagé, votre traitement variera entre $15 787 et $25 362 (en cours de révision) selon vos qualifications et l'endroit où vous travaillez. Il y a de nombreuses occasions de promotion à l'intérieur de cette échelle salariale. Les bénéfices offerts par la Fonction publique comprennent la semaine de travail de 37 heures 1/2 et un régime de pension avantageux.

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Nous vous donnerons une formation dans tous les domaines de l'administration fiscale y compris la gestion, la vérification par ordinateur, les enquêtes spéciales et la législation. Nous pouvons vous offrir une expérience étendue dans les domaines de la vérification et de la comptabilité, grâce à la variété des systèmes comptables auxquels nous avons affaire.

EXIGENCES

Si vous êtes diplômé C.A., C.G.A. ou R.I.A., nous sommes intéressés à recevoir de vos nouvelles. La connaissance du français ou de l'anglais est essentielle.

TÉLÉPHONEZ-NOUS SANS TARDER

Des emplois vacants sont disponibles à travers le pays et au besoin les frais de réinstallation pourront être remboursés. Les gestionnaires de l'Impôt sont à votre disposition pour vous donner des renseignements au sujet des postes et vous accorder une entrevue.

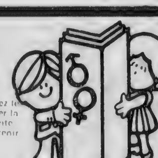
Il suffit de téléphoner au **(204) 985-3981** les jours de la semaine entre 9h et 16h.

Si vous désirez nous écrire ou postuler d'autres postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

Commission de la fonction publique du Canada
Pièce 500
Edifice Foncier
286 rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C OK6

No de référence : 7-A-U-002
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes



Lettres
(suite)

Chaque contrée a ses problèmes à résoudre. Ceux du Québec et des provinces maritimes dépendent des personnalités dirigeantes des différents mouvements du pays.

Au Manitoba, il est absolument nécessaire de savoir l'anglais qui est la langue des affaires. Cela, cependant, ne nous oblige pas de perdre notre langue conservée à la maison et à l'école, et en ceci d'accord avec André Malraux quand il écrit dans "La condition humaine" ses impressions dans son pèlerinage terrestre.

Godias Brunet

Conseil Jeunesse... (suite)

La première soirée de cette longue fin de semaine était réservée à expliquer l'infrastructure franco-manitobaine telle qu'elle existe depuis 1967-68. Lucien Loiselle s'est efforcé de faire comprendre à l'auditoire que ce ne sont pas des organisations qui vont faire garder le français, mais que cela dépend des individus.

Selon des échos divers, cette grande réunion aura été l'occasion d'entamer un dialogue avec la "génération de demain". Si le démarrage du travail en atelier a parfois été pénible, les participants n'en ont pas moins conclu leur fin de semaine par des recommandations dont la plus importante va au Conseil Jeunesse à qui ils demandent de mieux s'organiser et de devenir leur outil politique.

Les discussions ont souvent été longues à s'amorcer, les jeunes du secondaire n'ayant pas l'habitude de cette forme de travail. L'introduction dans les ateliers d'un fort pourcentage de personnes ayant des idées déjà très arrêtées sur la francophonie et ayant également l'habitude de verbaliser beaucoup n'a en rien facilité l'échange, et on a constaté que s'ils hésitaient à s'exprimer, les jeunes sont bien plus prêts à agir. La plupart d'entre eux, cependant, étaient venus à Hecla Island pour s'informer sur le Conseil Jeunesse et sur tous les organismes franco - manitobains, notamment dans le domaine de la culture. L'atelier "culture", animé par Mme Marie Jubinville et M. Martial Fontaine a d'ailleurs attiré un fort nombre de participants et servi de base d'échange d'informations.

Dans le groupe "éducation" animé par Gérard Gagnon, le même échange d'informations s'est fait, suivi d'une discussion sur l'école française au Manitoba. L'affaire de l'école du Précieux-Sang a été abordée dans ce cadre. **On y a d'ailleurs décidé de passer à l'action.** Les participants de l'atelier "politique" eux ont débattu de la nature d'un geste politique, se servant d'exemples concrets comme la protestation entre la programmation de Radio-Canada et se proposant même de "poser un geste politique" au cours de la soirée de samedi même.

Un tel colloque voit toujours les mêmes redites faire surface comme le "manque d'information" ou le "manque de communication". Pour le Conseil Jeunesse, établir de meilleurs liens était un des buts de la rencontre; cet obstacle est déjà à moitié contourné. On pourra juger si l'entreprise porte ses fruits, par la participation à l'assemblée annuelle du 17 avril.

A. L.

■

FESTIVAL... (suite)

Ce fut une intéressante innovation qui se continue encore maintenant. Félicitations à tous ces jeunes franco-manitobains qui ont la ténacité, le courage et l'ingéniosité de composer des pièces de théâtre.

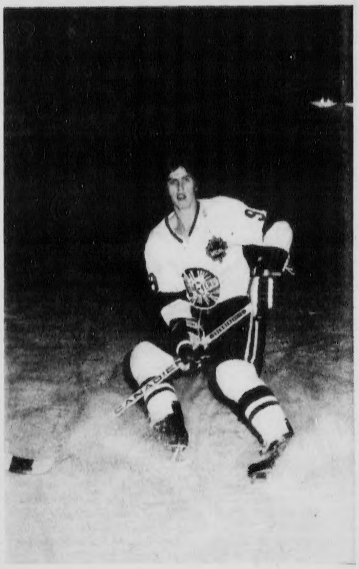
Depuis trois ans le Cercle Molière fait précéder le Festival par une fin de semaine d'ateliers de formation théâtrale. Il s'agit de cours d'initiation aux diverses disciplines du théâtre: interprétation, mouvement, improvisation. On donne aussi des cours de technique: décor, éclairage, bruitage, maquillage.

Etant l'adulte responsable du Comité culturel junior de l'Ecole Précieux-Sang, et aussi professeur de français, je m'intéresse vivement depuis huit ans au théâtre des jeunes. Depuis 1970 nos étudiants ont participé avec enthousiasme au Festival Théâtre Jeunesse et en ont beaucoup bénéficié. Chaque année, je suis ravie de constater les talents, la créativité, le bon goût, le sérieux de nos débutants comédiens. Le Cercle Molière a réussi à faire monter sur les planches nos jeunes franco-manitobains en leur fournissant une occasion merveilleuse de se développer, de s'exprimer et de vivre en français.

Bientôt commencera le 7e Festival Théâtre Jeunesse. Venons nombreux y participer. . .

Sr Yvonne Jamault, s.d.s.

Saint-Malo



Un jeune manitobain de Saint-Malo, Richmond Gosselin, produit des éclats dans une équipe de hockey suisse. Celle de Saint-Imier de la région de La Chaux de Fonds. Nous recevons quelques échos de ses performances par le biais d'un journal local appelé "La Semaine Sportive". Les Suisses l'appellent leur "David" en raison de son petit gabarit et de sa grande témérité. Richmond Gosselin est né le 27 avril 1957, il est marié, pratique de nombreux sports et ce sont ses grandes qualités de technicien qui lui ont valu une place au sein de cette équipe suisse. *Il est* un grand admirateur des Canadiens de Montréal. Il donne ses impressions sur le hockey suisse dans une interview à la "Semaine Sportive". Avant son départ de Montréal, les copains m'ont dépeint le hockey suisse à un niveau injustifié et je l'ai appris à mes dépens. Les joueurs suisses pratiquent valablement et leurs engagements méritent le respect. Cela n'a rien de la promenade de santé qu'on m'avait prédite." Selon la "Semaine Sportive", le rendement de Richmond Gosselin est encore un rendement en dents de scie. Mais on attribue cela aux difficultés d'adaptation du jeune joueur (il n'a que 19 ans) au sein de sa *nouvelle équipe. Richmond* Gosselin jouera encore une saison de plus en Suisse. ●

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE DANS LE CAS DU MILK CONTROL ACT OF MANITOBA

PRENEZ AVIS que le **Milk Control Board of Manitoba** tiendra une réunion dans le salon Satinwood du Wescana City Centre Motor Hotel, sis au 367, avenue Ellice, dans la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, le 27e jour d'avril 1977 à 10:00 heures de l'avant-midi conformément aux dispositions du **Milk Control Act of Manitoba.**

L'objet de cette réunion est de prendre en considération:

(1) une requête d'une organisation de producteurs pour obtenir une augmentation d'un dollar et neuf sous ($1.09) par cent livres, ou 2.9 sous par pinte, au prix maximum auquel le lait à être traité pour du lait liquide peut être vendu par un producteur ou une agence de mise en marché de producteurs à un établissement de traitement du lait.

(2) des demandes d'établissements de traitement du lait pour obtenir des augmentations des prix auxquels le lait liquide peut être vendu aux consommateurs de 4.5 sous à 6 sous plus toute augmentation du prix du lait au naturel.

(3) une demande d'un détaillant pour une augmentation du prix auquel le lait liquide peut être vendu aux consommateurs, égale à toute augmentation du prix du lait au naturel, plus toute augmentation accordée aux établissements de traitement du lait, plus 2 sous.

(4) une demande d'un établissement de traitement du lait pour que la différence entre le lait homogénéisé et le lait écrémé 2% soit réduite de 2 sous à 1 sou par pinte.

(5) une demande d'un établissement de traitement du lait pour que les différences de prix du lait vendu en dehors des régions désignées soit augmentées d'un sou la pinte.

(6) une demande d'un établissement de traitement du lait pour que la ville de Flin Flon soit déclarée région non désignée.

(7) une proposition du **Board** à l'effet que la ville de Thompson soit déclarée région désignée.

AVIS EST AUSSI DONNÉ qu'à ladite heure et audit endroit le **Board** recevra les plaidoiries relatives à cette affaire et toute déposition qui pourra être apportée pour appuyer les requêtes indiquées plus avant.

ET AVIS EST AUSSI DONNÉ que toute personne désirant présenter une déposition appuyant les requêtes indiquées plus avant devra adresser telle déposition par écrit et en remettre ou adresser par la poste dix copies au bureau du **Board** sis au 1445, chemin Pembina, dans la Ville de Winnipeg, le ou avant mercredi 13e jour d'avril 1977.

ET AVIS EST AUSSI DONNÉ que toute personne qui est intéressée ou qui pourrait l'être aux sujets indiqués plus avant et qui a l'intention de soumettre une déposition de nature autre que celles appuyant les requêtes indiquées plus avant devra remettre ou en adresser par la poste dix copies au bureau du **Board** sis au 1445, chemin Pembina, dans la Ville de Winnipeg, le ou avant mercredi 20e jour d'avril 1977.

ET AVIS EST AUSSI DONNÉ que si quelqu'un désire présenter une déposition au **Board** le ou avant mercredi le 20e jour d'avril 1977, au cours de la soirée, le Board se réunira dans le salon **Venitian** du Wescana City Centre Motor Hotel à 7:00 heures du soir pour recevoir telle déposition.

DATÉ en la Cité de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 15e jour de mars 1977.

THE MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA
S. Dorey, secrétaire.

LA LIBERTÉ

cherche un GÉRANT-VENDEUR

FONCTION:
Responsable de l'administration du bureau et du service des annonces

ENTRÉE EN FONCTION:
immédiatement

SALAIRE:
à négocier

Expérience requise dans le domaine des ventes.

Adresser offre de services et curriculum vitae à

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés

Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés

portes et châssis

Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8210 - **Commis-dactylo.** Bilingue de préférence. Salaire à négocier. 50 à 60 mots-minute. Les heures de travail varient.

8211 - **Secrétaire bilingue.** Salaire à négocier. 45 à 50 mots-minute dactylo. Sténo n'est pas nécessaire. Du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures. Vendredi de 9 heures à 18 heures. Fonctions telles que requises.

8212 - **Secrétaire.** $671.00 à $765.00 par mois. Dactylo 50 mots-minute. Sténo 85 mots. Du lundi au vendredi. Une année d'expérience minimum.

8213 - **Couturière.** Salaire: $3.25 de l'heure. Expérience de préférence. On transforme et répare des vêtements chez un nettoyeur à sec.

8504 - **Réparateur de carrosserie.** Salaire de $5.00 à $7.00 de l'heure. Expérience requise. On demande ses propres outils. Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures.

SECRÉTAIRE

Bureau d'avocats demande une secrétaire ayant un minimum de 3 ans d'expérience notariale.

Nouveaux locaux situés à Saint-Boniface. Traitement supérieur. Composer 233-8901 et demander pour Mme Olson.

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES AUX POSTES SUIVANTS POUR SEPTEMBRE 1977:

DIRECTEUR(RICE)
Ecole élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Maternelle à VI, 180 élèves, 8 professeurs.

PROFESSEUR (2e année)
Complexe scolaire de Saint-Claude
Doit connaître la méthode dynamique, programme 50-50.

PROFESSEUR
(1ère et 2e année)
Ecole Dandurand (Haywood), 1ère et 2e année combinées (12 élèves).

PROFESSEUR
pour classe spéciale,
Complexe scolaire de Saint-Claude.

Toutes les formules d'offres de service accompagnées de lettre(s) de références doivent être adressées au

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 248-2228 ou (Rés.) 744-2083

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Approvisionnements et Services Canada

CHEF DES APPROVISIONNEMENTS Edmonton, Toronto et Montréal

Traitement : $27 023 à $30 338
No de référence : 7-A-G-001 (7 0)

Il y a des postes à combler aux Opérations régionales et au sein du groupe de la planification intégrée au ministère des Approvisionnements et Services (MAS).

Le MAS est un ministère à vocation commerciale qui assure, une vaste gamme de services aux ministères clients et dont le financement est entièrement axé sur les revenus, le MAS fonctionnant d'après un système de recouvrement de ses frais.

Fonctions
Le Chef des approvisionnements est chargé de la planification, de l'organisation et de la direction des opérations d'un système d'approvisionnements informatisé de plusieurs millions de dollars, d'un grand entrepôt assurant des services d'approvisionnement en articles stockés et d'entreposage des biens publics, ainsi que d'un système d'entretien et de réparation de machines de bureau.

Conditions de candidature
Les personnes que nous recherchons possèdent une expérience étendue des opérations d'entreposage et de gestion des stocks d'instruments scientifiques, une bonne connaissance des applications de systèmes informatiques, de l'analyse statistique et des techniques de la solution de problèmes ainsi qu'une expérience de la gestion d'un personnel hétérogène par l'entremise d'employés subalternes. L'aptitude à communiquer de manière efficace et une connaissance élémentaire de la réparation et de l'entretien de machines et de pièces d'équipement de bureau sont souhaitables. Un diplôme en commerce ou en administration des affaires constitue également un atout. Pour les postes à Toronto et Edmonton, la connaissance de l'anglais est indispensable; pour Montréal, la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

AGENT DE PLANIFICATION INTÉGRÉE Ottawa

Traitement : $23 956 à $27 112
No de référence : 7-A-G-002 (7 0)

Le groupe de la planification intégrée est chargé de la planification du programme des approvisionnements du gouvernement fédéral, comportant l'achat et la gestion du matériel, les services pour tous les ministères et organismes fédéraux de même que les activités d'achat pour le compte d'autres organismes gouvernementaux, tant étrangers que canadiens. Le groupe participe également à l'élaboration des politiques régissant les sociétés de la Couronne comptables au Parlement par l'entremise du ministre des Approvisionnements et Services.

Conditions de candidature
Si vous possédez de l'expérience dans l'élaboration de plans, de stratégies et d'objectifs de gestion intégrée dans un milieu d'affaires, ou dans la conduite et la direction de travaux importants de gestion intégrée, ces postes vous intéresseront sûrement. Une formation universitaire en gestion des affaires, en commerce, en économie ou en génie serait un atout. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à :

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, pièce 1744
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Date limite : le 13 avril 1977

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

RECHERCHE POUR FERME DE CÉRÉALES et travaux de défrichage à La Broquerie, employé responsable de langue française connaissant tous travaux agricoles, machines, entretien, soudure. Composer 253-8016.
48-697-JNO

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER — Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée semi-privée. Près Collège et hôpital St-Boniface. Prix: $200.00 par mois plus $10.00 pour stationnement. Composer 233-1137 après 5 heures.
49-698-JNO

à vendre

A VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
45-674-49 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - Lot de choix faisant face au lac St-Malo. Toutes sortes de commodités. Aussi **ROULOTTE** de 16 pieds. Pas d'agent. Composer 256-0763.
49-701-51 C

A VENDRE - Gremlin X - 1975 - 15,800 milles - Moteur V8, transmission manuelle. En très bon état. Composer 256-9804.
49-702-49 C

A VENDRE - St-Pierre, rue principale. Maison de 2 logis complètement privés. Beau grand lot. Composer 433-7489.
49-703-50 C

A VENDRE - Grande maison de 9 pièces, à St-Boniface, bon état, garage. Lot 50 x 127. Idéale pour 2 appartements privés. Près hôpital, écoles, autobus. Rue et ruelle pavées. Composer 253-1115.
49-688-49 C

Louis Riel... (suite)

promotion du bilinguisme: 1) Qui aime une langue à moitié ne l'aime pas. — Or il y a un groupe qui aime le français à moitié. Donc ce groupe ne l'aime pas. 2) Qui n'est pas pour l'épuration est pour la corruption — Or il y a un groupe qui n'est pas pour l'épuration. Donc il est pour la corruption.

Il devient ainsi aisé de déçider avec **toutes les chances d'unir**, puisque tous veulent la promotion du français et d'empêcher la division de s'accentuer.

Examen de conclusion:

"Laisser la situation telle qu'elle est."

Cette attitude est pour le moins ambiguë et ne se défend en aucune manière. On a voté une loi, il faut encore le rappeler, et on en a négligé ses plus naturelles conséquences. La loi 113 n'est pas un monument érigé à la mémoire de ceux qui sont morts pour que leur langue et leur culture survivent ou vivotent seulement, (et sans vouloir être superstitieux) nous ne voulons pas qu'elle soit la division, le deuil, et la mort des francophones même si elle se termine par le chiffre 13. Cette loi est la vivante incarnation de la volonté d'un peuple qui est encore debout pour dire non à tous ceux qui cherchent à l'opprimer, quelles que soient les formes de cette oppression. Cette loi ne doit pas être la consécration d'une assimilation irréversible des franco-manitobains et le moyen de donner bonne conscience aux yeux du monde et de l'histoire à ceux qui ont tout fait pour cette assimilation. Laisser la situation telle qu'elle est, c'est avoir l'audace de reproposer au peuple canadien français les chaînes historiques dont il porte encore les traces, et ce, à un moment où il commençait à peine à se remettre de son traumatisme, à panser ses blessures non encore cicatrisées et à regrouper ses forces.

Non! la situation est restée trop longtemps la même! il faut que cela change! Que ce changement se fasse dans la voie du progrès, pour le bien de notre communauté et surtout pour le bien moral et spirituel de nos enfants.

Le Comité de Parents pour l'école française du Précieux-Sang

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

Assureurs

NEW YORK LIFE
VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 200-170, rue Marion
R. L. BÉTOURNAY — Saint-Boniface, Manitoba
R. GUAY — R2H 0T4
L. DUVAL — (204) 233-8901
D. LABOSSIÈRE — BERNARD J. RODRIGUE

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est — Chiropraticien
Saint-Pierre, Manitoba — Roland-E. Bohémier, D.C.
R0A 1V0

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher — CHIROPRACTICIENS:
Saint-Boniface, Manitoba — Gilbert-E. Bohémier, D.C.
R2H 0G3 — Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. — Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

La S.F.M. NOUS INFORME



4 RAISONS D'ASSISTER À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M.

1) L'année dernière, le nouveau format a suscité beaucoup d'intérêt. Cette année encore, les ateliers de quinze différents organismes donneront l'occasion parfaite de faire le point.

2) L'assemblée annuelle est une occasion unique pour la francophonie de formuler ses politiques pour l'année à venir.

3) Le nombre de personnes qui assistent à l'assemblée annuelle est une preuve du pouvoir que la collectivité franco-manitobaine détient.

4) L'assemblée annuelle nous donne l'occasion de prendre conscience de nos convictions.

LE 17 AVRIL

ÉLECTIONS À L'EXÉCUTIF DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Postes à combler: Président
Premier vice-président
Deux conseillers

Si vous voulez poser votre candidature au comité de nomination vous devez le faire avant le 3 avril 1977.

Communiquez avec le bureau central de la Société Franco-Manitobaine, au 233-4915.

ÉLECTIONS À L'EXÉCUTIF DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Cette année, il y a *trois* postes à combler
- Président Présidente
- Secrétaire
- 1 conseiller/conseillère

Tous les postes sont pour un terme de deux ans. Pour être eligible, il faut avoir au moins 16 ans et pas plus de 25 ans. Pour poser votre *candidature, appeler un des membres du comité de nomination:*

- Suzanne Lachiver, présidente au 985-3601 (bur.) 247-5341
- Richard Chartier, au 269-2878
- Aline Robert, au 233-8837 (bur.)
- Michelle Smith au 247-7237

Vous devez le faire au moins 3 heures avant les élections.

LE 17 AVRIL
LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
C'EST À TOI,
C'EST POUR TOI,
IMPLIQUE-TOI!

LA FEMME DANS LA COMMUNAUTÉ

Attention! Attention! La session d'information sur l'éducation qui devait avoir lieu mardi le 22 mars prochain, a été reportée au 29 mars. Retenez bien cette date et venez, car cette session promet d'être des plus intéressantes.

Invités:
- Gérard Gagnon, du Bureau de l'Education française
- Roland Cloutier, du Collège universitaire de Saint-Boniface
- Henri Marcoux, de la Fédération provinciale des Comités de Parents
- Diane Bourbonnais, du Collège universitaire de Saint-Boniface
- Roger Lafrance, du Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Nos invités traiteront de l'éducation, de la maternelle à l'université en passant par l'éducation permanente pour adultes.

Les Franco-Manitobains et l'actualité politique

LA PREMIERE CONFERENCE

Faisant suite aux trois sessions d'orientation sur la politique canadienne en général. . .

*Une série de sept conférences ou tables rondes auxquelles participeront des personnalités **bien connues** dans la politique canadienne.*

Jamais auparavant un tel projet n'a impliqué un nombre aussi important d'hommes politiques.

LE PREMIER DE CE GENRE AU MANITOBA!

Le succès de ce projet ne dépend plus que de votre participation!



L'Honorable Jean Chrétien
Ministre fédéral de
L'Industrie et du Commerce

SUJET: L'avenir constitutionnel du Canada et l'Unité nationale

DATE: le mercredi, 30 mars 1977

HEURE ET LIEU: à 20h à la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain

Tout Franco-Manitobain doit prendre conscience de l'importance de cette question; l'Unité nationale n'est-elle pas un point tournant dans l'histoire du Canada?

Inscrivez-vous à la série de conférences ou assurez-vous d'un siège aux sessions de votre choix en remplissant le bulletin suivant:

BULLETIN D'INSCRIPTION

PROJET: LES FRANCO-MANITOBAINS ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE

NOM: ....

ADRESSE: ....

TÉLÉPHONE: ....

Frais d'inscription:

Pour la série des sept colloques: $30.00 ☐

Pour une session: $5.00 ☐

1) L'avenir constitutionnel du Canada et l'unité nationale ☐
2) Les relations intergouvernementales du Québec ☐
3) Le bilinguisme pour un gouvernement conservateur féderal ☐
4) Questions d'énergie ou de ressources naturelles ☐
5) Éducation française au Canada ☐
6) Politique urbaine ☐
7) Les responsabilités d'un gouvernement central concernant l'économie nationale et régionale ☐

TOTAL ....

Paiement par chèque .... Comptant ....

Au nom de la Société Franco-Manitobaine

Adresser à: Cours de sciences politiques
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Les propos de Ti-Gris et Ti-Mousse

